LE MONASTÈRE DE LA VISITATION SAINTE-MARIE DE COMPIÈGNE

PREMIÈRE PARTIE

par

Brigitte SIBERTIN-BLANC

L'histoire du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne s'inscrit dans celle, plus générale, de l'ordre de femmes créé par Saint François de Sales ; il occupe le n° 114 dans la série des fondations, depuis la première communauté de religieuses établie à Annecy en 1610 par l'évêque de Genève.

De par son origine et sa situation privilégiée dans une ville de séjour royal, le monastère compiégnois occupe une place particulière, analogue sans doute à celle des Visitations établies dans les autres cités royale, l'histoire comparée pourrait le confirmer.

Notre étude s'inscrit également dans le cadre encore plus large de la vigoureuse renaissance catholique survenue en France au début du 17e siècle avec la contre-réforme issue du Concile de Trente, puis étendue sur tout le « grand siècle », appelé aussi « siècle des âmes » par Daniel-Rops. L'on sait le retentissement considérable de la pensée et de l'action salésiennes à la suite du succès remporté aussitôt sa parution en 1609 par *l'Introduction à la vie dévote,* qui multiplia à son auteur les admiratrices et les « philotées », dans un engouement où piété et mode tiennent chacune leur place.

L'on pourrait aussi considérer cette histoire sous l'angle plus moderne du féminisme cher à nos contemporains, vu l'importance du rôle joué par ces femmes consacrées tant au plan spirituel et religieux que social et mondain.

Mais c'est l'évidence de son intérêt pour l'histoire de Compiègne qui vous sera le plus sensible, et qui sera privilégiée ici.

Profondément insérée dans la vie de la cité, la Visitation Sainte-Marie reflète son existence, réagit aux événements qui la touchent, mais à son tour le monastère influe sur la ville, sur ses instances municipales comme sur ses habitants, sans compter les princes et la cour ses hôtes temporaires, dans un échange intime et permanent.

D'un certain côté, cela peut paraître surprenant de la part d'un monastère de religieuses cloitrées, soumises à une règle stricte quoique assez douce. Rappelons en effet que voué à l'origine à la visite des pauvres

et des malades, la congrégation de la Visitation évolue très vite vers un ordre contemplatif à vœux solennels, soumis à la clôture. La douceur relative de la règle, celle de Saint Augustin, permet à des femmes de faibles constitution ou même infirmes, de répondre néanmoins à leur vocation contemplative.

Si la clôture est jalousement gardée, et reste une obsession majeure comme nous le verrons, la chapelle, les parloirs sont largement ouverts à l'extérieur, on y reçoit de nombreux visiteurs, et surtout, il faut le dire, des hôtes de marques.

On retrouve, dans cette ouverture et cette insertion dans la vie sociale, l'influence salésienne, celle d'une spiritualité prêchant avant tout la sainteté dans la vie quotidienne, au sein même de la vie « mondaine », c'est-à-dire du monde. N'oublions pas cependant que tous les couvents de femmes au 17e siècle, y compris les plus austères dans leurs observances ou leurs doctrines (je pense au Carmel ou à Port-Royal) ont pratiqué largement l'accueil dans leurs murs ; à Compiègne les parloirs de la Visitation étaient le lieu de longues conversations, dévotes certes, mais où ne manquaient ni l'esprit ni l'agrément, comme nous le verrons.

Il convient enfin de replacer cette monographie au cœur de l'histoire religieuse de notre ville au 17e siècle, étude entreprise par Jean Vergnet-Ruiz et ses « Mystiques de Compiègne » dans l'un de nos derniers *Bulletins,* et qui devrait être traitée selon le développement qu'elle mérite.

I. LE MONASTÈRE DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

SOURCES

Les principales sources relatives à l'origine et à la vie du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne jusqu'à la fin du XVIIe siècle résident en deux recueils manuscrits rédigés par des religieuses de l'Ordre fondé par Saint François de Sales retraçant pour les différents monastères de la Visitation, l'histoire de chaque maison, dans l'ordre de leur fondation.

L'un de ces recueils se trouve à la Bibliothèque Mazarine (1) ; il relate l'histoire du couvent de Compiègne de 1649 à 1696 ; le second (2) est conservé au monastère de la Visitation de Paris, 64, avenue Denfert-Rochereau : l'histoire du couvent compiégnois y est consignée de 1649 à 1695, d'ailleurs de façon plus détaillée que dans le premier recueil.

(1) Mss n° 2436, *Histoire des Fondations,* t.8, p. 329-350 pour Compiègne.

(2) *Recueil des fondations des monastères de la Visitation Sainte-Marie établis dans la France et le Lyonnais,* 2 vol, p. 472-510.

Un autre manuscrit de la Mazarine (3) nous donne la liste des supérieures qui se sont succédées de 1649 à 1691 à la tête de la communauté.

De plus deux Relations manuscrites, conservées à la Visitation d'Annecy, nous renseignent utilement sur les cérémonies en l'honneur de la béatification, puis de la canonisation de Saint François de Sales, qui se sont déroulées à Compiègne en 1662 et en 1666.

Pour le XVIIIe siècle les principales sources sont les *Lettres circulaires* émanant des religieuses de Compiègne, conservées à la Bibliothèque Nationale (4), à la Visitation d'Annecy (5), ou encore à la Visitation de Paris, avenue Denfert-Rochereau (6). Ces épitres qui circulaient de couvent à couvent permettaient aux différentes communautés de communiquer entre elles, et de s'envoyer régulièrement des nouvelles. L'ordre de la Visitation en effet ne reposait pas comme la plupart des autres ordres sur une organisation hiérarchique des monastères : tous étaient indépendants les uns des autres et placés sur un même plan d'égalité. Le moyen simple et judicieux constitué par l'envoi régulier de lettres circulaires assurait le maintien de l'unité matérielle et spirituelle de l'ensemble des maisons relevant de la Visitation. De 1672 à 1777, j'ai pu retrouver vingt deux lettres écrites par les religieuses de Compiègne. La périodicité devait en être annuelle, au moins au début, mais nous constatons d'assez importantes lacunes (voir tableau). Ces lettres racontent plus ou moins succinctement les principaux événements survenus au monastère depuis la lettre précédente, et, notation précieuse, omettent rarement d'indiquer, à la fin, le nombre et la qualité des personnes résidant à ce moment-là dans la maison, qu'elles soient religieuses ou séculières.

Une autre source utile, bien qu'à un degré moindre, nous est fournie par les *Vies de religieuses,* ou *Abrégés de leurs vertus,* rédigées par leurs compagnes après leur mort, envoyées également aux autres communautés dans un but d'information, mais surtout d'édification. S'il faut passer sur une littérature assez conventionnelle et répétitive, et une piété quelque peu indigeste, on peut y glaner d'utiles données, sur l'origine géographique et sociale des religieuses, l'éveil de leur vocation et la façon dont elle fut accueillie dans leur entourage, les tâches accomplies pendant leur vie conventuelle, ou encore des éléments d'ordre médical parfois non dénués de pittoresque, sur leurs divers maux et maladies, sans négliger les détails souvent abondants sur les circonstances et le cérémonial de la mort, thème favori des tenants de la nouvelle histoire, pour ne citer que le regretté Philippe Ariès ou Michel Vovelle.

C'est essentiellement sur cef documents que sera fondée cette étude.

(3) Mss n° 2.440, p. 340.

(4) Recueil factice. *Collection des Lettres circulaires de la Visitation de Compiègne.* B.N. Ld 173 2 (42).

(5) *Lettres circulaires.* Compiègne 1662-1786. Lettres imprimées et manuscrites.

(6) Vol. 6, 12, 17 et 19 des *Lettres circulaires.*

Nous manquent malheureusement d'autres archives, tels que livre du Chapitre, livre des vœux, livre du Noviciat, registres de comptabilité, qui pour d'autres monastères de la Visitation, tel celui d'Aurillac (7), ont pu être conservés.

Néanmoins nous pourrons suivre dans ses grandes lignes l'histoire du monastère de Compiègne, grâce aux documents précités.

LA FONDATION

Le récit de la fondation du monastère de Compiègne, le 114ème dans l'ordre des créations de l'ordre de la Visitation, sera basé sur les deux recueils des Fondations conservés l'un à la Mazarine, l'autre à la Visitation de Paris, et principalement sur ce dernier, de beaucoup le plus complet et le plus détaillé. Les deux récits d'ailleurs concordent à peu près entièrement. Ils s'étendent, nous l'avons dit, des origines jusqu'à 1695-1696.

Dans les années 1642-1643, trois « bonnes et pieuses » veuves de Compiègne, Mesdames Charpentier, Lévêque et Motel (8), souhaitant l'établissement d'un monastère de l'ordre de la Visitation dans la ville, s'adressent à Sœur Louise Suzanne Baudet, supérieure du couvent de Nevers, sans doute en raison de sa parenté avec M. Loisel (9), curé de Saint-Jean-en-Grève à Paris.

Ces dames appartiennent à ce milieu de piété et même de « mysticisme » qui régnait à Compiègne, depuis le début du XVIIe siècle, noté par l'abbé Brémond, étudié plus récemment par Jean Vergnet-Ruiz, qui s'était constitué autour de Barbe Frémault, morte en odeur de sainteté en 1636. Ces femmes avaient entendu parler naturellement de l'ordre déjà bien implanté et vigoureux de la Visitation, fondé par François de Sales et Jeanne de Chantal en 1610, d'autant plus que l'une d'entre elles, Madame Lévêque, était la cousine d'un père minime de Compiègne, le R.P. de Billy, qui avait eu l'honneur de remettre à François de Sales le cordon de Saint François de Paule. (10)

---

(7) Cf. Chanoine E. JOUBERT, *Le monastère de la Visitation d'Aurillac,* 1651-1951, Aurillac, 1967.

(8) Mme Motel, née Bontemps, est l'une de ces pieuses femmes citées par Jean VERGNET-RUIZ dans *Les mystiques de Compiègne au XVIIe s.* dans *Bull. Soc. Hist. de Compiègne,* t. 27, année 1980, Compiègne, 1981, p. 125-154. C'est elle qui recueillit Barbe Frémault, morte en odeur de sainteté ; elle donna trois fils à l'ordre des Jésuites et mourut en 1644.

(9) M. Loisel, curé de Saint-Jean-en-Grève à Paris, est Docteur de Sorbonne et chancelier de l'Université. Ses liens avec le milieu religieux de Compiègne durent être assez étroits : sa sœur Anne-Françoise Loisel est la seconde religieuse à entrer à la Visitation de Compiègne ; plus tard, il jouera un rôle important dans les cérémonies de béatification et de canonisation de Saint-François de Sales, en 1662 et 1666.

(10) D'après J. PHILIPPOT, *Monographie de l'église Saint-Jacques de Compiègne,* 1931., une confrérie de Saint-François de Paule avait son siège dans l'église Saint-Pierre des Minimes de Compiègne, et une chapelle y était dédiée au saint où Barbe Frémault fut enterrée. Les minimes sont installées à Saint-Pierre depuis le début du XVIIe s.

Cette première tentative avait échoué, la sœur Baudet s'étant contentée de renvoyer les dames à son parent le curé Loisel ; celles-ci pourtant ne se découragent pas, et réussissent à toucher un important personnage, le cardinal Bichi, évêque de Carpentras, ami intime de Mazarin. C'était frapper à une meilleure porte, puisque le 26 mars 1643, Mazarin écrit à Mgr Le Gras, évêque de Soissons, pour lui faire part du désir de ces pieuses veuves de voir créer à Compiègne un monastère, « pour la retraite des filles et des femmes, qui pour leurs infirmités corporelles ne peuvent être reçues dans les religions plus austères ». (11)

Le 12 avril suivant, l'évêque répond au cardinal de façon dilatoire : il craindrait, par l'accroissement du nombre des maisons religieuses à Compiègne, d'augmenter de façon excessive les charges de la ville : que ceux qui souhaitent cette fondation recherchent d'abord l'accord des « échevins, gouverneur et habitants » de Compiègne ; et puis Mgr Le Gras réclame des assurances plus tangibles : que les futures religieuses lui montrent « de bons et valables contrats, tant en rentes qu'en fonds de terres commodes... comme aussi l'acquisition de maisons et places commodes pour bâtir leur monastère ». Enfin les religieuses devront se soumettre entièrement à sa juridiction, et lui présenter leurs règles et constitutions. Moyennant quoi l'évêque donnera, « sous le bon plaisir du Roi », ses lettres de consentement.

Les conditions prescrites étaient difficiles à remplir, d'autant plus que sur ces entrefaites, le décès de plusieurs des pieuses femmes (Madame Motel meurt en 1644) vient retarder l'entreprise, contrecarrée également par l'établissement coup sur coup à Compiègne d'un couvent de la Congrégation Notre-Dame (12) en 1645, et d'un monastère de Carmélites en 1646.

Cependant deux facteurs favorables interviennent : le départ en 1645 pour La Villette des religieuses de Sainte-Périne ou de Saint-Jean-des-Vignes, dites aussi « nonnains » de Compiègne (13), qui laissent libre l'ancien hôtel de la Porte-rouge qu'elles occupaient depuis 1626 : d'autre

(11) L'ordre de la Visitation était à l'origine une petite congrégation ordonnée à la visite des pauvres et des malades ; en 1618, elle devient un ordre cloîtré voué à la contemplation ; la douceur relative de la règle permet l'accès à la vie religieuse contemplative à des filles et femmes de faible constitution.

(12) La Congrégation Notre-Dame, ordre enseignant fondé vers 1636, restera à Compiègne jusqu'en 1773, où elle fut transférée à Versailles. Les sœurs de la Sainte-Famille la remplacèrent vers 1780.

(13) Le monastère des religieuses de Sainte Périne, ou Sainte Perrine, chanoinesses augustines, a été fondé en 1246 sous le nom de Saint-Jean-des-Vignes au faubourg Saint-Germain de Compiègne ; les moniales se retirent en 1591 à l'ermitage de Sainte-Périne en forêt, que leur a attribué Philippe-le-Bel en 1286. En 1626 elles se réinstallent à Compiègne dans l'ancien hôtel de la Porte-rouge, acquis de la famille Charmolue. En 1645, attirées par le Maréchal de Bassompierre, elles quittent Compiègne pour La Villette. En 1742 elles sont réunies au couvent de Sainte-Geneviève de Chaillot. Aujourd'hui la maison de retraite Sainte-Périne à Auteuil perpétue leur souvenir. Cf. Lucien AUVRAY. *Louise de Bassompierre et les origines du transfert à Paris des religieuses de Sainte-Périne de Compiègne,* 1903.

part l'appui de la Reine régente Anne d'Autriche qui souhaitait ardemment cette fondation, et s'emploie à vaincre les obstacles du côté de l'évêque de Soissons comme des autorités de la ville. L'on sait qu'Anne d'Autriche aimait spécialement le séjour de Compiègne, où du vivant de son époux Louis XIII elle passait des étés entiers au château dans lequel elle avait aménagé de grands appartements (14)

Son action fut sans doute décisive dans l'achat que firent en 1647 les religieuses de la Visitation de Paris (15), de la maison laissée libre par le départ des sœurs de Sainte Périne, pour le prix de 21.000 livres.

Mais la véritable fondation n'intervint que deux ans plus tard, le 9 juin 1649. Quelques semaines avant cette date, on dépêche la sœur Marie-Catherine Villenotte occuper la maison, de façon à éviter sa réquisition en faveur d'un Prince prêt à venir rejoindre à Compiègne la Reine mère réfugiée avec le jeune roi et son frère depuis le début de l'année 1649, pour échapper aux débordements de la Fronde et au siège de Paris (16). A la demande de la sœur Villenotte, trois religieuses de Paris viennent la rejoindre le 12 mai, conduites par la sœur Marie-Geneviève de Furnes (17). Leur présence empêche l'installation du Prince dans la maison, mais non semble-t-il, celle de prélats, évêques et archevêques, dont la présence, leur assure-t-on, n'est pas incompatible avec leur condition de religieuse...

La cour attirée par la présence de la Reine régente était particulièrement nombreuse cette année-là, et l'on manquait de logements en ville pour héberger tout ce beau monde.

Anne d'Autriche ne tarda pas à rendre visite aux religieuses, et « fit mander à Paris le désir qu'elle avait de voir l'établissement fait avant son départ de Compiègne ».

Le 12 juin, sept sœurs du couvent de Paris viennent compléter la petite communauté, conduites en personne par la maréchale de Guébriant (18), qui les défraye de leur voyage et leur fait un don de 300 livres. La première supérieure fut la mère Françoise Angélique de La Grange Le Roy. A ces dix sœurs s'ajoutèrent une professe et une enfant de cinq ans confiée par Madame de Chesnelong.

---

(14) G. Adrien CHARPENTIER, *Séjour royal de Compiègne depuis Clovis premier roi chrétien jusqu'à Louis Dieu - donné à présent régnant,* Compiègne, 1890. Dans *Pièces relatives à l'histoire de Compiègne,* fasc. I.

(15) C'était le premier monastère de la Visitation fondé à Paris en 1619, installé au n° 17 actuel de la rue Saint-Antoine en 1628. Il se trouve aujourd'hui 64 avenue Denfert-Rochereau.

(16) Anne d'Autriche et ses deux fils demeureront à Compiègne jusqu'en août puis regagneront la capitale.

(17) A cause de ses infirmités, la sœur de Furnes ne restera pas longtemps dans la maison.

(18) La maréchale de Guébriant † 1659, devenue veuve en 1643, avait mis ses talents au service de la Reine Régente. Personne remarquable, elle avait été nommée en 1645 ambassadrice extraordinaire auprès du roi de Pologne. En 1652 elle avait contribué à reprendre la place de Brisach.

Les religieuses de Paris fournissent les biens de première nécessité indispensables à leur installation : les ornements de la sacristie, les meubles, linges, vêtements et ustensiles divers, plus une somme de mille livres en deniers.

La Reine accorde plusieurs privilèges (19), obtient des lettres de fondation royale ; en novembre 1656, des lettres patentes, enregistrées à la Chambre le 13 juin 1657, confirmeront la création du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne. Anne d'Autriche pourvoie pour une grande part aux frais du nouvel établissement. Elle fait orner l'église des plus belles tapisseries de la Couronne et d'objets précieux du château ; elle fonde une messe le 25 août, jour de la Saint Louis, pour le repos de l'âme du défunt roi Louis XIII, son époux.

Suivant l'exemple de la reine, des personnages importants font affluer les dons en nature ou en argent : Madame de Miramion (20) donne 1.200 livres (21) et paiera pendant huit ou dix ans la messe de communauté ; le curé de Creil (22) procure le tabernacle de bois doré du grand autel ; le curé Loisel offre un grand tableau de la Visitation pour le maître-autel, une autre peinture représentant le sacre de François de Sales, et un reliquaire d'ébène garni d'argent ; Madame de La Grange, mère de la supérieure, donne 1.400 livres et un secours de blé. Mme de Chesnelong leur verse des sommes considérables à plusieurs reprises.

Tout est prêt pour la grande messe pontificale de fondation qui a lieu avec toute la pompe et l'éclat requis le 13 juin 1649.

L'évêque de Soissons Simon Le Gras officie, l'abbé L'Escalopier assure la prédication. L'affluence est grande et les assistants d'une extrême qualité, en raison surtout de la présence de la Cour royale à Compiègne, entrainée par la Reine régente, Anne d'Autriche. Celle-ci est bien entendu présente à la cérémonie, mais non le jeune roi (il a alors onze ans), souffrant, et qui transmet ses regrets. Celui-ci viendra d'ailleurs quelques jours plus tard rendre visite aux religieuses. Assistent à la messe de fondation Philippe duc d'Anjou, frère du roi, Mademoiselle de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, plusieurs autres princes, dames et grands seigneurs. Sans doute aussi, bien que les manuscrits n'en fassent pas mention, les autorités municipales, et le clergé de la ville.

---

(19) Privilèges mentionnés dans HOULLIER, *État ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons,* Compiègne, 1783, p. 481-482. De ces privilèges ne restaient en 1783 que les titres et les papiers. L'un de ces privilèges consistait en deux minots de sel par an.

(20) Mme de Miramion (1629-1696), devenue veuve à 16 ans, fut enlevée en 1648 par le comte de Bussy-Rabutin. Elle fut libérée et fit vœu de chasteté le 2 février 1649 à l'âge de 20 ans. Elle prodigua d'innombrables bienfaits et libéralités aux maisons religieuses, et fonda les Filles de la Sail te-Famille, absorbées en 1662 par les Filles de Sainte-Geneviève.

(21) 800 livres d'après le mss de la Mazarine.

(22) S'agit-il du curé de Saint-Médard de Creil, nommé par le chapitre de Saint-Evremond qui ne le considérait que comme son vicaire, et le primait dans toutes les cérémonies, excepté à l'église paroissiale. Cf. Dr BOURSIER, *Histoire de la ville et châtellenie de Creil,* 1883, p. 326.

Voici le nouveau monastère de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne officiellement et solidement fondé. Fort de ces hautes protections, il lui faut maintenant croître et se développer.

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS JUSQU'EN 1696

Grâce aux deux manuscrits des Fondations, nous pouvons suivre la vie du monastère jusqu'à la fin du siècle. Les premières années sont difficiles, malgré les dons qui affluent, « suggérés » sans doute par la Reine régente à ses amies et protégées ; années difficiles malgré un recrutement satisfaisant fait essentiellement de jeunes filles de l'aristocratie, ou issues de familles honorables de la ville ou des environs, dont les ressources leur permettent de doter largement les futures moniales.

A travers la clôture, pourtant régulièrement et jalousement préservée, les graves événements de la Fronde parviennent aux oreilles des religieuses et réussissent à les inquiéter : en 1650-1651, les Espagnols menacent la Picardie, et Compiègne est sur le qui-vive : par ordre du roi, de nombreux détachements de gens d'armes logent à Compiègne, où les habitants ploient sous les taxes imposées par la guerre. (23)

Le danger paraît si menaçant aux religieuses qu'elles songent un moment à se réfugier à Paris, chez leurs sœurs de la rue Saint-Antoine, mais leur évêque les en dissuade. Vrai père pour elles, Simon Le Gras « les entoure de soins extrêmes », les rassure de son mieux et, plein de sollicitude, les « fait avertir des sujets pour lesquels on sonnait la cloche de la ville » pour qu'elle ne prissent peur. L'évêque tient à exercer directement son rôle de père spirituel, et se rend fréquemment à Compiègne où il « fait les examens des filles », les élections, les visites, et même, une fois, les confessions extraordinaires.

L'année 1652 va être particulièrement délicate ; on en trouve l'écho dans les relations manuscrites. Le retour de Mazarin en décembre 1651 a rallumé la guerre et le 1er juillet, la Grande Mademoiselle fait tirer le canon à Paris. Soissons est encerclée par les troupes royales du Maréchal d'Estrées, face au gouverneur le duc de Montbazon qui avait pris le parti des Princes, et organisait la résistance. (24)

L'évêque, principal soutien de la jeune communauté, se trouve bloqué dans la ville de Soissons ; il ne peut venir à Compiègne recevoir le renouvellement des vœux des religieuses. A leur demande il consent qu'elles le fassent entre les mains de leur confesseur.

L'année 1654 ne leur ménagea pas les émotions, lorsqu'elles apprirent le pillage de l'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois.

---

(23) Cf. Arthur BAZIN, *Compiègne pendant l'invasion espagnole,* Compiègne, 1896.

(24) Cf. LEROUX, *Histoire de la ville de Soissons,* 1839, 2 vol.

Heureusement la présence de la reine et du jeune roi à Compiègne, qui viennent s'y réfugier presque tous les étés, doit contribuer à les rassurer. En 1656 ceux-ci y font un long séjour, d'août à octobre ; en 1657 l'écho assourdi a dû parvenir jusqu'au monastère de la réception brillante offerte en l'honneur de la Grande Mademoiselle au château.

Puis l'horizon s'éclaircit, l'avenir s'annonce moins chargé de menaces ; le traité des Pyrénées et les grandes réjouissances publiques de février 1660 inaugurent une nouvelle ère de paix dans le royaume.

Pour le monastère de la Visitation de Compiègne, comme pour tous les autres couvents de l'ordre, 1662 et 1666 vont être des années particulièrement fastes : les cérémonies et fêtes somptueuses organisées en l'honneur de la béatification puis de la canonisation de leur saint fondateur François de Sales mettent le monastère en pleine lumière : ces longues et splendides cérémonies que nous décrirons plus loin, font l'objet de deux Relations détaillées dont les manuscrits sont conservés au monastère de la Visitation d'Annecy ; elles nous permettent d'en goûter tout le grandiose et le pittoresque.

En revanche deux ans plus tard en mars 1668 une nouvelle parvenue de Soissons alarme à juste titre nos religieuses : la « peste », maladie contagieuse, fait des ravages à Soissons ; elle enlèvera de 1.100 à 1.200 habitants en cinq mois. Le terrible fléau arrive à Compiègne par l'entremise d'un Soissonnais venu suivre une procession générale : il transmet le mal à sa famille dont la maison jouxte le jardin du couvent Sainte-Marie. Par bonheur Saint Roch veillait : il suffit que la ville adressât un vœu au saint pour que le mal aussitôt s'évanouît.

Les années 1670-71 ne furent pas sans tracas ni soucis : elles sont occupées des démêlés de l'abbesse avec l'évêque de Soissons, Mgr. de Bourlon (25), qui leur avait confié « malgré leurs sentiments » sa sœur, coadjutrice de l'abbaye de La Barre (26), accompagnée de quelques religieuses, en vue de les aider à se réformer, et pour « qu'elles y prissent l'esprit de religion ». La mère Marie-Jeanne Tubi, supérieure, eut ainsi l'occasion, pendant les dix huit mois de leur présence au monastère, « de soutenir les libertés de l'ordre contre quelques personnes puissantes tant dehors que dedans la maison qui les voulait altérer ». Elle réussit non sans difficultés mais avec succès à réconcilier l'abbesse de La Barre et son frère l'évêque, avec la consolation de voir celle-là rentrer dans son abbaye, « où elle gouverne maintenant avec bénédiction, et autant de bonne odeur que sa maison avait été décriée ».

(25) Charles de Bourlon (1611-1685), évêque de Soissons de 1656 à 1685, neveu de Mgr Le Gras, précédent évêque, qui le prit comme coadjuteur.

(26) La Barre, abbaye de chanoinesses de Saint-Augustin fondée au XIIIe s. dans un faubourg de Château-Thierry ; elle fut réformée au début du XVIIIe s. par l'abbesse Françoise de Luxembourg qui y établit la clôture. Il s'agit ici de Madeleine Bourlon, qui devint abbesse et reçut la bénédiction de son frère dans la cathédrale de Soissons en août 1694. Cf. *Gallia christiana,* T. VI.

De 1676 à 1682, la supérieure, Mère Marie-Geneviève Bouthier, travaille à terminer le procès engagé avec un « grand chicaneur » à propos de deux acquisitions de terre.

La communauté de la Visitation se développant, les anciens bâtiments des « nonnains », d'ailleurs vétustes, étaient devenus insuffisants. Nous parlerons longuement plus loin de la construction des nouveaux bâtiments monastiques qui s'étend sur les années 1682 à 1688 ; la première pierre est officiellement posée le 21 avril 1683. (27)

Les difficultés de toutes sortes, matérielles et morales, dues à ces travaux ne manquèrent pas aux moniales durant toutes ces années ; aussi la brillante élection le 3 juin 1688 comme supérieure de Marie-Isabelle d'Humières, sœur du gouverneur de la ville, qui déchaine la liesse populaire des habitants, constitue-t-elle une sorte d'apogée pour la Visitation Sainte-Marie de Compiègne.

La popularité de l'abbesse ne lui épargne pourtant pas les difficultés : les procès interminables recommencent, cette fois-ci avec les voisins, ces « Messieurs » de l'ordre de Malte, à propos de leur jardin que la mère d'Humières a entrepris d'acquérir. Le différend durera de longues années, réglé seulement en 1695 grâce à l'intervention de Madame de Maintenon.

Dans les années 1690, les soucis d'approvisionnement accablent les religieuses comme l'ensemble de la population du royaume. En 1693 la cherté des blés les empêche d'acheter du précieux céréale et elles se voient même obligés de consentir des remises à leurs propres fermiers qui leur devaient des « grains ». Les religieuses n'ont plus qu'un recours : faire des processions dans leurs greniers pour tenter de fléchir le ciel. La charité pourtant ne perd jamais ses droits : malgré leurs maigres ressources, elles réussissent à nourrir vingt cinq pauvres tous les jours, réalisant le tour de force de faire durer douze mois leur provision de blé qui ne devait les nourrir que sept mois, si bien que « des personnes de considération de cette ville voulurent des morceaux de ce pain qu'ils appelaient miraculeux ».

Les deux manuscrits des Fondatiol s s'achèvent en 1695 et 1696 par la narration d'un grand miracle : la guérison de la sœur Marie-Florence de Souaille, que la miraculée attribue aux prières adressées par elle à Saint François de Sales : paralysée à l'âge de 21 ans, de tout le bas du corps depuis la ceinture, elle est restée sept ans dans cet état misérable. Les médecins du roi l'avaient jugée incurable ; le miracle fut reconnu officiellement par l'évêque de Soissons, Mgr Brulart de Sillery (28), dans un acte donné à Soissons le 21 mars 1696. Des témoins « irréprochables en leurs dépositions » avaient attesté cette guérison : « médecins, chirurgiens, prin-

(27) Cette pierre a été retrouvée rue Pierre Sauvage en février 1963. Voir mon article dans le *Bull. de la Soc. Hist. de Compiègne,* t. 26, 1979, p. 73-79. Les inconnues de cet article sont aujourd'hui levées grâce aux manuscrits des Fondations.

(28) Fabius Brulart de Sillery occupe le siège épiscopal de Soissons de 1689 à 1714. D'esprit très cultivé, il fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, et de l'Académie française.

cipaux officiers et magistrats de la ville » ; était joint au dossier le certificat de Fagon, médecin du roi, daté de Compiègne le 7 mai 1695.

Cette guérison « surnaturelle et miraculeuse » fut célébrée comme il convient, par une messe votive à Saint François de Sales, le 3 juillet 1696, précédée, la veille, d'un Te Deum, chanté aussitôt après vêpres.

Sur le récit de ce miracle s'achèvent l'une et l'autre des narrations manuscrites qui nous ont servi jusqu'ici de fil conducteur.

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Dorénavant les lettres circulaires qui sont parvenues jusqu'à nous (la dernière en date de 1777) nous permettront de suivre les destinées du monastère au cours du XVIIIe siècle, de façon relativement plus lâche et plus décousue que précédemment, donnant toutefois une idée assez précise des événements d'ailleurs d'importance variable, survenus au cours de cette période ; cela nous conduira jusqu'à une dizaine d'années avant la tourmente révolutionnaire où sombrera, comme les autres couvents de la ville, notre monastère.

Les premières années du siècle semblent avoir été hérissées de graves difficultés matérielles.

La lettre du 1er avril 1709 dûe à la plume de la supérieure Louise-Angélique Arnaud, n'est qu'une longue plainte : les nombreuses maladies et diverses « fièvres malignes » qui se sont abattues sur la maison leur « ont enlevé quelques bons sujets dont le temporel leur était d'un grand secours » ; de graves ennuis d'ordre matériel ont été leur lot cette année : « ne rien recevoir de ses terres, n'être point payées de ses rentes, être pressées de ses créanciers, chargées de taxes et accablées de pauvres » est un sort peu enviable, même s'il est partagé par le grand nombre.

La mort de la mère Elisabeth de Chaumont, longtemps leur supérieure (de 1682 à 1688 et de 1691 à 1697) ajoute à ce sombre tableau.

Quelques libéralités bienvenues, de la part d'amis de la communauté, ou de parents de religieuses, ont toutefois permis d'effectuer quelques travaux : boiser la « chambre des assemblées », relever et voûter le chapitre, renouveler le vestiaire de la sacristie, lequel s'est accru de cinq ornements complets, dont trois de brocart et argent à fond de diverses couleurs.

Par bonheur aussi, une nouvelle novice, de haute lignée (et donc de fructueux rapport), est entrée au monastère : une parente du cardinal de Noailles.

Les événements politico-religieux trouvent un écho dans la vie des moniales : en 1709-1711, durant dix neuf mois, celles-ci hébergent « sur l'ordre de Sa Majesté », une religieuse du monastère de Port-Royal-des-Champs. C'est une sœur âgée, la mère Jeanne de Sainte Apolline Le Bègue

de la communauté dispersée en octobre 1709 (29), qui leur a été confiée ; elles s'emploient bien évidemment à la « convertir », et leur entreprife réussit pleinement : la mère Le Bègue meurt dans leurs bras dix neuf mois après son arrivée, âgée de 71 ans, entièrement « soumise à l'Eglise », selon la formule de la sœur Madeleine-Aimée Gueston dans la lettre écrite le jour même de la mort de la brebis repentie le 1er juin 1711 : « nous avons eu la joie et la consolation », écrit-elle, « de la voir se soumettre aux sentiments de l'Église et signer le formulaire, six semaines après son entrée ».

A la même époque, un événement ayant apporté un grand changement dans la vie compiégnoise, a revêtu également aux yeux de nos religieuses, une importance certaine : le séjour dans la ville de Maximilien-Émmanuel, Duc et Électeur de Bavière. Mis au ban de l'Empire par l'Empereur Joseph 1er, l'Électeur avait dû trouver refuge au royaume de France (30). Cet important personnage arrive à Compiègne dans le courant de l'année 1709, accompagné de sa cour et d'une nombreuse domesticité ; il y demeurera presque sans discontinuité jusqu'au début de 1715.

La vie quotidienne de la cité somnolente en est soudain toute transformée et cette affluence d'étrangers vient à point ranimer le commerce quelque peu languissant dans cette période de pénurie.

Toute bruissante et joyeuse, Compiègne se croyait revenue au temps heureux du Camp de Coudun.

Le Duc de Bavière que l'on disait fantasque malgré sa bravoure, sut se montrer généreux, en particulier à l'égard des paroisses et établissements religieux de la ville, auxquels il fit de nombreux dons : l'accent d'admiration et de reconnaissance émanant des écrits de Visitandines ne trompe pas : les largesses de l'Électeur se sont étendues à leur monastère, où il se rendit souvent, attiré autant pas l'agrément du commerce des religieuses que par sa propre piété.

Les moniales n'eurent qu'à se louer de ses visites, ainsi que le rapporte la Lettre du 21 janvier 1715 (31) : « son passage à Sainte-Marie fut davantage l'occasion de bonnes réflexions que de dissipation ».

Le Duc de Bavière durant son séjour ne fut pas avare de son temps ni de sa personne ; sa présence vint rehausser fréquemment les nombreuses cérémonies religieuses se déroulant dans les différentes paroisses ou couvents compiégnois : c'est ainsi que le 6 novembre 1714, l'Électeur accompagné de plusieurs officiers de la cour se rendit à la chapelle de la

(29) Le monastère de Port-Royal a été aboli en 1708, la communauté dispersé en octobre 1709, et le monastère des Champs rasé en 1710.

(30) L'Électeur de Bavière s'était déclaré pour la France dans la guerre de succession d'Espagne. Cf. B.A. DERVILLÉ., *Le Duc de Bavière à Compiègne (1709-1715)*, dans *Bull. de la Soc. Hist. de Compiègne*, t. 9, 1899, p. 228-252.

(31) Cette lettre conservée à Annecy figure également dans le recueil de la B.N., mais porte en tête la date manuscrite du 5 novembre 1712.

Visitation, pour assister à l'abjuration de la religion réformée (32), de Louis-Émmanuel de Roussinger, officier suisse, oncle d'une novice à qui il avait remis précédemment le voile, abjuration reçue par le recteur du Collège de Compiègne, Charles-François Girard, en présence des prêtres Jacques Fauvel et Guillaume Douglas, chapelains de la collégiale Saint-Clément.

Quelques années plus tard, en 1718, les dettes du monastère sont considérables, aux dires de la nouvelle supérieure, Sœur Françoise-Christine de Brouilly Wartigny, dont le retour après quatorze ans d'absence à la tête d'une maison criblée de dettes constitue selon elle un acte héroïque.

Ces dettes, explique la supérieure dans la Lettre du 24 avril 1724, remontaient à trente cinq ans. La maisonnée à cette date parait bien lourde à gérer, chargée de 80 bouches à nourrir : la présence de 18 ou 20 « pensionnaires du petit habit » explique ce chiffre élevé de résidants.

L'évêque de Soissons Languet de Gergy, son protecteur le plus efficace, vient en aide au monastère dans la gêne ; grâce à son entremise, certains couvents de la Visitation lui procurent un secours de 2.700 livres (34), augmenté par ailleurs d'une aide provenant du curé de Saint-Sulpice à Paris, qui n'est autre que le frère de l'évêque Jean-Baptiste Languet de Gergy.

« Les difficultés à subsister en ces temps malheureux » sont encore mentionnées dans la Lettre de communauté du 4 août 1726, mais aussi les bontés de l'évêque à leur égard.

L'arrivée de deux novices à grosses dots (35) leur permet de racheter avec l'une l'argenterie de l'autel, qu'elles avaient dû vendre pour s'acquitter de leurs dettes, et de s'offrir une très belle lampe avec la seconde.

L'étau n'était pas encore desserré en 1729 ; la supérieure Marie-Christine de Brouilly Wartigny se plaint, dans la Lettre du 25 novembre, des « traverses » subies par la maison depuis quelques années, heureusement adoucies par l'assistance épiscopale ; Mgr Languet de Gergy tente d'apaiser les créanciers, obtient des secours des « Puissances », pourvoie à leur subsistance sur ses propres deniers, et leur procure « des grains de ses fermes ».

La Providence doit veiller également : deux dots considérables viennent à point nommé éteindre une grosse dette, sept « bonnes vocations »

(32) Depuis 1711 la poursuite des protestants par tout le royaume a repris de plus belle et durera jusqu'en 1715.

(33) Il ne s'agit sans doute pas de la Sœur Madeleine de Roussinger morte le 6 août 1708 après deux mois de noviciat, citée dans la lettre du 20 septembre 1708, mais d'une de ses parentes.

(34) Il s'agit des maisons de Saint-Antoine, de Saint-Jacques, de Saint-Germain de Paris, du Mans, de Strasbourg, des deux couvents de Rennes, de Rouen et de Caen.

(35) L'une d'elle était Sœur Marie-Delphine de Tirimont.

(c'est-à-dire lucratives) leur sont accordées, tandis que les pensions des « dames séculières » hébergées au monastère leur procurent un complément de ressources apprécié.

Les lettre suivantes (1732, 1736, 1738, 1740) ne mentionnent guère que des faits d'importance secondaire, d'ordre essentiellement mondain (visites du Roi, de la Reine, de personnages importants), ou religieux (prédications, dons de reliques etc...).

A partir de 1745, les plaintes reprennent, sur les difficultés à subsister, sur le tarissement des vocations, qui sont « aussi rares que l'argent » (Lettre du 31 janvier 1747).

Les Lettre circulaires se raréfient (disparues ou absentes ?). L'année 1753 voit les Visitandines de Compiègne toujours aussi nécessiteuses, obligées d'en appeler à leurs sœurs des monastères parisiens pour les aider à effectuer les réparations indispensables aux bâtiments conventuels.

Il leur faut en effet dignement fêter la béatification de leur sainte fondatrice, la Mère Jeanne de Chantal, qui sera célébrée à Compiègne les 8 et 9 juillet de cette année 1753. Les fêtes se déroulent avec moins de fastueuse magnificience qu'au siècle précédent celles en l'honneur de Saint François de Sales, mais tout autant de piété assortie de mondanités.

La profession religieuse de deux novices viennent encore les réjouir... d'autant plus que l'une d'elles, à qui Madame Victoire a remis le voile, « régala la communauté avec une magnificence vraiment royale ». En ce temps de pénurie, ce n'est certes pas à dédaigner.

Une lacune de 20 ans dans les lettres circulaires nous laisse tout ignorer de l'existence de la maison jusqu'en 1774. L'habitude de rédiger des lettres entre couvents de la Visitation avait-elle peu à peu cédé ? Les documents ont-ils disparu par négligence ou volonté délibérée ?

La dernière lettre circulaire conservée date du 22 avril 1777. Elle est particulièrement précieuse, car sans elle nous ignorerions les circonstances de la construction par les religieuses d'une nouvelle église, entreprise vers 1767 et terminée en 1777.

Les ressources des religieuses n'étaient pas si indigentes qu'elles ne leur aient permis de concevoir puis de mettre en œuvre un projet ambitieux : remplacer l'ancienne « grange tapissée », il est vrai agrandie de la chapelle de Saint François de Sales, et sans doute d'une partie réédifiée entre 1683 et 1688, par une nouvelle église, plus vaste, plus confortable, plus belle aussi. Nous connaissions depuis la communication de M. Zacharie Rendu à la Société Historique du 15 janvier 1874 l'existence d'une pierre de fondation datée du 11 mars 1767 trouvée rue Solférino dans la maison de M. Jacquet. L'inscription gravée sur la pierre porte : « cette première pierre a été posée par la M. Marie Jacquart, Supérieure de cette maison, le 11 mars 1767 M. » (36). Faute d'argent sans doute les

(36) *Bulletin de la S.H.C.* t. III, p. 15.

travaux avaient trainé en longueur, malgré les 10.000 livres obtenues du Roi Louis XV par Mgr de Bourdeille évêque de Soissons. La mort du roi en 1774 avait interrompu la construction qui ne reprit qu'après l'élection de la nouvelle supérieure le 27 juin 1774, la Mère de Beauvau. Sœur du Prince de Beauvau (37), belle-sœur de la Princesse de Craon, et surtout connaissant depuis son séjour viennois la reine Marie-Antoinette ; son élection avait rendu l'espoir que « par sa naissance et son crédit » l'église pût enfin être achevée, ce qui fut fait en l'année 1777. Nous reviendrons plus longuement sur la description de la nouvelle église donnée par cette dernière lettre circulaire, qui fournit également quelques indications sur la fameuse statue de la Vierge aujourd'hui à l'église Saint-Antoine.

Le précieux document s'achève par la relation d'un miracle opéré sur l'une des jeunes sœurs : après deux ou trois mois de paralysie, la jeune religieuse a retrouvé l'usage de ses jambes ; la guérison serait dûe aux neuf jours de grand'messes dites au tombeau de Saint François de Sales.

Faute de documents, la vingtaine d'années qui nous séparent encore de la Révolution resteront dans l'obscurité ; il ne semble pourtant pas que, contrairement aux communautés d'hommes, le sort de la Visitation de Compiègne se soit à cette époque considérablement dégradé. Il se peut même que le couvent ait été relativement prospère si l'on songe qu'en 1791 la communauté s'élève encore à 37 religieuses dont 11 converses.

C'est donc sans doute un monastère bien vivant, auquel affluaient encore les vocations, qui sera balayé par la tragédie révolutionnaire.

II. TOPOGRAPHIE, BÂTIMENTS, BIENS

SITUATION

Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne a occupé durant le temps de son existence, environ 140 ans, l'emplacement délimité en gros par les rues actuelles Solférino, Vivenel, Pierre Sauvage, Eugène Floquet et Sainte-Marie. Les Visitandines ont pris la succession des « nonnains » de Compiègne ou religieuses de Sainte-Périne qui avaient acquis en 1624 de la famille Charmolue l'ancien hôtel de la Porte-rouge. Cette dénomination avait une origine fort ancienne ; le fief de la Porte-rouge était englobé dans l'antique « couture Charlemagne », attribuée en 877 par Charles le Chauve aux chanoines de la nouvelle église Sainte-Marie de Compiègne, devenue plus tard l'abbaye Saint-Corneille (38).

(37) Charles-Juste, Prince de Beauvau (1720-1793), capitaine des gardes du roi, sera commandant du Languedoc et membre de l'Académie française.

(38) Cf. Carolus BARRÉ, père, *La formation de la ville de Compiègne,* dans *Bull. Soc. Hist. de Compiègne,* 1952, T. XXIV. Voir le plan.

Au Moyen âge, ce fief faisait partie du tour du Temple (le terme de tour désignant un îlot de maisons), situé entre les tours Robert Amant, cité dans les textes en 1395, et de la Heuse, cité en 1440 et 1498. La commanderie du Temple, en la censive de Saint-Corneille depuis 1214, se trouvait rue de la Porte Notre-Dame, notre rue Solférino actuelle.

La rue de la Porte-rouge, ou de la Rouge-porte, est intitulée ainsi en 1422 et 1557. Devenue plus tard la rue du Chat-qui-tourne (citée en 1654) elle est devenue en 1872 la rue Eugène Floquet. Elle allait du coin de la rue de la Heuze, ou la Heuse, (notre rue des Pâtissiers) et du Marché-au-blé, à la rue de la Porte Notre-Dame, en tournant.

L'Hôtel de la Porte-rouge située au n° 9 de la rue du Chat-qui-tourne était, d'après Bazin (39), une grande maison « dont la porte teinte en rouge avec du sang de bœuf s'ouvrait dans un angle de la rue ». Englobé dans le tour du Temple (cité dans les textes en 1430 et 1427), il était la propriété de la famille Charmolue ; en 1557 Jacques Charmolue y habite ; une quittance en date du 17 mars 1617 (40) conservée dans les comptes de la ville de Compiègne, est remise à Henry Charmolue, lieutenant de Noyon, qui loue sa maison de la Porte-rouge au vicomite de Brigueil, gouverneur de la ville (41).

C'est le 27 juillet 1624 que les religieuses de Sainte Périne ou dames de Saint-Jean-des-Vignes achètent l'hôtel de la Porte-rouge aux héritiers de Henry Charmolue. Leur église est consacrée en janvier 1626 par l'évêque de Soissons Simon Le Gras (42). Il s'agit d'ailleurs plus d'une « grange » (43) que d'une véritable église, modeste bâtiment dont hériteront les visitandines en 1649.

Nous l'avons vu, le couvent délaissé par les nonnains en 1645 a été acquis par la Visitation de la rue Saint-Antoine deux ans plus tard, pour la somme de 21.000 livres , essentiellement grâce à l'intervention de la reine Anne d'Autriche.

Dès leur arrivée les sœurs s'empressent « d'accommoder aussi proprement » que possible cette « grange tapissée » qui leur sert d'église ; la dot d'Anne-Françoise Loisel, sœur de leur bienfaiteur le curé Loisel et seconde religieuse à entrer au monastère de Compiègne, sert à effectuer des réparations indispensables sur l'église et le chœur, dont les frais s'élèvent à 4.000 livres ; le père de la religieuse, M. Loisel conduit lui-même le chantier et surveille les ouvriers.

---

(39) Cf. Arthur BAZIN, *Topographie de l'ancien Compiègne,* Compiègne, 1905.

(40) Arch. mun. de Compiègne, CC 62 (1615-1618).

(41) Le Vicomte de Brigueil est mort le 2 nov. 1648. Il est remplacé comme gouverneur par son petit-fils Louis de Crevant d'Humières, alors âgé de 20 ans.

(42) Cf. Eugène MOREL, *Les Nonnains de Compiègne,* dans *Bull. Soc. Hist. de Compiègne,* 1907, t. XII, p. 339 à 354.

(43) Recueil de fondations, mss de la Visitation de Paris, p. 479.

CONSTRUCTIONS

La première construction réalisée par les visitandines a lieu sous le supériorat de la mère Françoise-Marie Sibour, entre 1655 et 1661 : une chapelle en l'honneur du fondateur de leur ordre, Saint François de Sales, est bâtie à l'intérieur de l'église, grâce une nouvelle fois à la générosité d'Anne d'Autriche, qui verse à cet effet une somme de 2.000 livres. La présence effective de la Reine mère à la première messe célébrée dans la nouvelle chapelle par Mgr de Bourlon (44) évêque de Soissons, dit assez que cette construction était de quelque importance, et sans doute d'assez bonnes dimensions.

C'est désormais dans cette église réparée, agrandie et embellie par la chapelle Saint François de Sales que les religieuses se réuniront pour leurs prières et leurs cérémonies jusqu'aux travaux de 1683-1688.

Vers la même époque, les visitandines font édifier une seconde chapelle, certainement plus modeste, située dans leur jardin, et dédiée à Notre-Dame de la Paix ; cette dénomination est peut-être à mettre en rapport avec la paix des Pyrénées, espérée ou effective, ce qui autoriserait à la dater de la fin du supériorat de la mère Sibour.

Il fallut ensuite attendre une vingtaine d'années pour qu'une construction, très importante cette fois, pût être entreprise par les religieuses (45) : celle d'un nouveau couvent, destiné à remplacer, en tout ou partie l'ancien monastère des nonnains ; cette œuvre est à mettre entièrement au crédit de la nouvelle supérieure, la mère Madeleine-Elisabeth de Chaumont, élue en 1682 ; c'est elle qui conçut le projet, le mit en œuvre et le mena à bien ; sans le concours royal cette fois, car la supérieure s'était bornée à faire approuver le projet par la reine Marie-Thérèse à qui elle avait présenté une maquette réalisée par les religieuses, sans lui demander de participation financière.

Cette construction était devenue de la plus extrême urgence : la maison menaçant de s'écrouler était étayée de tous côtés, les pignons étaient crevassés, les poutres affaissées ; le seul recours des religieuses était dans les prières afin d'obtenir qu'elles ne meurent pas ensevelies sous les décombres de leur maison. Aux plaintes qu'elles avaient adressées à leurs sœurs du monastère de Paris, celles-ci leur avaient répondu qu'en 1649, on ne leur avait déjà pas donné cher du bâtiment dont la durée ne devait excéder 25 ans, or 35 ans avaient passé depuis l'acquisition de l'ancien hôtel de la Porte-rouge.

Les prières ne suffisant plus, on fait venir des experts, de Compiègne et de Soissons. On prend l'avis des sœurs de Paris, qui conseillent d'emprunter. On se met enfin sous la protection de la Vierge par un vœu solennel et public.

La première pierre est posée le 21 avril 1683 par un enfant pauvre de la ville, « au nom du Saint enfant Jésus », elle est bénie par le « supérieur » Jean Geoffroy, curé de Saint-Antoine, sous l'autorité de Mgr. Charles III

(44) Charles III de Bourlon fut évêque de Soissons de 1656 à 1685.

(45) Nous suivrons, pour le récit de ces travaux, les deux Recueils mss.

de Bourlon, évêque de Soissons. L'on peut voir actuellement cette pierre, découverte en février 1969, apposée sur le mur aveugle des « Nouvelles Galeries », rue Sainte-Marie.

La construction durera 5 ans, et n'ira pas sans de graves et nombreuses difficultés, sans compter les incidents plus ou moins dramatiques ou pittoresques.

Le premier obstacle, et il est de taille, vient de l'hostilité au projet de « messieurs les échevins », et de celle, virulente, de la « populace du quartier » ; la raison en tenait essentiellement à une rectification du tracé des limites du couvent et au fait que de nouveaux alignements s'avéraient nécessaires au moment de créer les fondations : or, selon les religieuses, « pour un alignement de 2 ou 3 pouces dont nous avions besoin, nous en donnions de 10 à 12 à d'autres endroits ». (46)

Mais les visées expansionnistes des visitandines étaient redoutées à la fois des autorités municipales et des voisins immédiats.

Les travaux avaient commencé par les fondations et l'élévation du premier côté du dortoir sur la rue des Papillons (la rue Pierre Sauvage actuelle). Il avait fallu pour cela démolir quelques petites maisons leur appartenant. Malgré les palissades de planches hâtivement assemblées, il arriva que le jardin fut à découvert et la clôture momentanément menacée. Il y eut quelques jours et quelques nuits difficiles, où des émeutes de voisins en colère, estimés de 200 à 300 personnes, ne cessèrent de harceler les religieuses, de les empêcher de dormir par leur tapage, et de venir le jour les insulter jusque dans leur église.

Elles sont obligées d'organiser une garde de nuit, assurée par de « bonnes gens » se portant volontaires, ou des soldats réquisitionnés : l'un d'eux d'ailleurs, s'étant endormi auprès de sa lampe qui mit le feu à sa réserve de poudre, faillit flamber dans son lit, et ne fut sauvé « que par une espèce de miracle ».

Miracle également si la clôture au cours de ces cinq années de travaux, ne fut jamais forcée : or combien de fois les sœurs n'ont-elles pas vu sur leurs murs déambuler des officiers ou autres personnes qui n'auraient eu qu'un pas à faire pour entrer dans leur maison. La clôture sera préservée jusqu'au bout grâce à la réserve et au sang froid des moniales : le jour où l'intendant accompagné de quatre officiers ont pénétré dans le couvent, les religieuses se sont hâtées de se retirer dans leurs cellules. La sœur portière était particulièrement intraitable, ce qui tourna au proverbe dans la ville, où l'on disait que « les portières de Sainte-Marie ne connaissaient que l'obéissance et leurs ouvriers ». (47)

Pour mettre fin aux contestations des « messieurs de la ville et du peuple », d'autant plus déchainés que le gouverneur le maréchal d'Humières est au loin, la meilleure façon d'agir est de faire activer les travaux, et d'inciter les ouvriers, par un large dédommagement, à donner le

(46) *Recueil des Fondations,* mss de la Visitation de Paris.

(47) *Id.*

maximum de leur rendement. Ceux-ci sont très nombreux et s'emploient activement à transporter les matériaux, bois et pierre, qu'ils vont chercher près du rempart.

Mais les autorités de la ville, qui veulent obliger les visitandines à reconstruire les maisons démolies pour y loger des soldats (était-ce leur ancienne destination ?), ne désarmeront pas avant le retour du maréchal d'Humières : celui-ci aussitôt rentré « prit lui-même les lignes, et fit régler par un acte de la Maison de ville le dit alignement, et les petites maisons que nous avions fait abattre afin que dans la suite des temps nous n'en fussions plus désormais inquiétées » (48).

Tout le monde heureusement n'est pas hostile aux travaux en cours : les sœurs trouvent des protections et des appuis : celui de leur intendant M. Ménard, celui de personnes amies venant leur offrir du bois, des pierres, de l'argent.

L'entrepreneur lui-même, « très affectionné à la maison », est soucieux de leur faire économiser la matériau. Il leur permet d'utiliser pour leur chauffage les copeaux des bois de charpente débités,et pendant quatre ans, assurent-elles, « jamais nous ne fûmes mieux chauffées ».

Grâce à ces secours, et aussi à l'argent tiré des divers ouvrages réalisés et vendus par les religieuses, on put bâtir tout de suite « les quatre côtés de notre préau de cent pieds carré (49), un autre retour pour le chœur, tours et parloir » (d'après le manuscrit de la Mazarine), et « les quatre côtés de la maison..., les bâtiments du dehors et ceux de notre église, dont la moitié sert présentement de chœur », (d'après le manuscrit de la Visitation de Paris).

D'après ces textes concordants, il semble qu'une partie de l'église, sans doute celle donnant sur l'extérieur et formant le chœur, ait été refaite à ce moment-là.

Après cinq années de tracasseries, de peur et de travail acharné, grâce à l'énergie et au savoir-faire de la mère de Chaumont qui se révéla « infatigable », le bâtiment fut achevé. Il n'a coûté que 85.000 livres alors que tous, y compris les architectes du roi, l'avaient estimé à 200.000 livres.

Restaient l'ameublement et l'ornementation du nouveau monastère. On aménage les cellules et les différentes salles et pièces communes ; les religieuses déploient leurs talents artistiques pour rendre la maison plus belle et surtout plus « dévote ». Les sœurs peignent seize grands tableaux pour le réfectoire, treize pour la chambre des assemblées, quinze pour le chapitre. A l'intérieur de l'église, elles peignent la chapelle de Saint François de Sales « en camaïeu or et azur de figures emblématiques ». Enfin elles inscrivent sur les murs plus de trois cents sentences tirées de la Sainte

(48) Pas trace de cet acte dans les Arch. mun.

(49) 1 pied carré = carré de 12 pouces de côté. Le préau devait faire environ 466 m2.

Écriture et du Saint Fondateur (50), qui ont rendu la maison « fort dévote » ; toutes les « personnes séculières » qui ont pu les voir en « versent des larmes de dévotion ».

Les religieuses filent des toiles, teignent des serges, relient livres, brodent des ornements pour les autels, sans que tous ces travaux nuisent à la régularité et au silence intérieur.

Jusqu'à l'an 1767, date de la construction d'une nouvelle église, quelques travaux d'entretien et d'embellissements sont effectués, mentionnés dans les lettres circulaires : en 1709 la « chambre des assemblées » a été boisée grâce aux présents de parents et amis des religieuses ; de même le chapitre a été relevé et voûté. En 1733 l'on a ménagé une tribune dans la voûte du chœur de l'église, où l'on se rend directement de plain-pied depuis le dortoir et l'infirmerie, sans doute en vue de permettre aux religieuses ou autres personnes malades d'assister plus commodément aux offices.

L'année suivante (51), les bienfaits du Garde des Sceaux Chauvelin, frère de la supérieure Marguerite-Henriette Chauvelin, autorisent quelques réparations et embellissements du jardin et de la maison. En 1735 ou 1736 (52), le Roi prête ses ouvriers gracieusement pour des travaux au jardin, des réparations de poutres, la construction d'un petit réfectoire pour les infirmes et des travaux aux infirmeries.

En 1747 est érigée dans le préau une croix de pierre sur un socle, dont chaque bras porte une fleur de lis ; cette croix remplace une vierge placée dans une niche.

La création à l'intérieur de la maison d'une chapelle dédiée à Sainte Chantal en 1753 n'a peut-être pas donné lieu à une construction, mais seulement à l'aménagement d'une pièce. Ainsi les fêtes de la béatification de la fondatrice ont-elles laissé une trace dans le monastère.

Nous l'avons vu la construction d'une nouvelle église est apparue en 1767, date de la pose de la première pierre. Ces travaux subissent une accélération après l'élection de la mère de Beauvau en 1774, qui fait bénéficier le monastère de ses hautes relations et de son crédit.

La Lettre circulaire du 22 avril 1777 note l'achèvement de la construction d'une partie de l'édifice et décrit la nouvelle église, destinée à remplacer « la chapelle, insuffisante quand la Cour vient à Compiègne » : elle est grande, boisée sur toute sa longueur ; une chapelle de la Vierge se trouve dans le sanctuaire, dans un renfoncement du côté de l'épître ; « là se trouve la statue de la Vierge que la mère de Beauvau a fait sculpter à Paris par un artiste de renom » ; « le chœur est superbe, l'un des plus beaux de France ».

(50) On peut avoir une idée de ces sentences par celles que l'on peut encore voir aujourd'hui à l'ancien Carmel de Saint-Denis, devenu Musée municipal.

(51) Lettre circ. du 16 déc. 1734.

(52) Lettre circ. du 18 avril 1736.

L'édifice, d'après cette lettre, comportait deux clochers ; la cloche, construite pour le premier clocher était trop grosse, on dut en faire fondre une nouvelle, et l'on chargea le Prince de Beauvau de demander leur parrail age au Roi et à la Reine. Ceux-ci déléguèrent pour les représenter le Maréchal de Duras et la Maréchale de Mouchy, dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette. Puis on procéda à l'érection du second clocher.

D'après le manuscrit d'Escuyer (53), auraient été utilisées, en 1774, pour la construction du chœur, des pierres provenant de l'église de la Congrégation Notre-Dame, après le transfert de cette communuté à Versailles en 1773.

Il est assez difficile de situer exactement l'église de la Visitation dans l'enceinte du monastère : les documents en effet, et les plans en particulier ne concordent pas.

Ce qui semble certain, c'est que le chœur des religieuses, de bonnes dimensions, était perpendiculaire à la construction principale : fermé par la grille de clôture, il ouvrait à angle de 90° sur le côté droit du sanctuaire ; ce qui nous donne la disposition que l'on peut voir encore dans la chapelle de la Visitation d'Aix-en-Provence, rue Mignet, belle église de style baroque, consacrée en 1651.

En revanche ce qui pose question, c'est l'orientation de l'église : le plan Jollain (54), dessiné vers 1657, représente en élévation la chapelle de la Visitation, dans une orientation est-ouest, parallèlement à la rue Sainte-Marie actuelle, et surmontée d'un petit clocher pointu ; un petit bâtiment y est adjoint, en équerre, longeant la rue des Papillons, sans doute le chœur des religieuses. Il s'agit de la « grange tapissée » servant d'église laissée à leur départ par les Dames de Sainte Périne.

Si la vue cavalière de 1671 décrite par A. Rendu (55) ne figure pas la Visitation, celle de 1692 de Methelet, publiée par J. Mourichon (56), est trop peu lisible pour y puiser une certitude : il semble toutefois appuyer cette dernière hypothèse, et l'on peut distinguer un petit clocher surmonté d'une croix du côté de la rue des Papillons, si l'on regarde attentivement.

Le plan Chandellier en revanche, de 1734, propose une situation toute autre : la chapelle en plan y figure dans une orientation sud-nord, perpendiculairement à la rue Sainte-Marie, et elle est placée au centre de l'enceinte monastique : le dessinateur se serait-il trompé, et aurait-il pris le chœur des religieuses pour la chapelle ? Mais le chœur non plus n'était pas à cet endroit, puisqu'il bordait la rue des Papillons.

---

(53) Gaspard ESCUYER, *Histoire de Compiègne,* t. V, mss du Palais n° 17, Bibl. mun. Compiègne.

(54) Plan de JOLLAIN, Vers 1657, reproduit par la Soc. Hist. de Compiègne en 1891.

(55) Armand RENDU, *Description d'une vue cavalière de Compiègne de 1671,* Beauvais, 1875.

(56) Jacques MOURICHON, *Plan inédit de Compiègne,* dans *Bull. de la Soc. Hist. de Compiègne,* t. 19, 1929, p. 193

Muller (57) aurait fait la même erreur, qui situe lui aussi la chapelle perpendiculairement à la rue.

Le plan de Leradde (58) de 1750, revient pour sa part à la proposition du Plan Jollain, avec lequel il s'accorde : seule divergence, le chœur chez Leradde est beaucoup plus grand sur la rue des Papillons, comme s'il était prolongé et ne faisait qu'un avec un corps de bâtiment : dortoir et infirmerie sans doute (ceux construits en 1685), qui depuis 1733 communiquaient directement avec la tribune surplombant le chœur.

Jollain et Leradde, à mon avis, ont raison, contre Chandellier et Muller, quant à l'orientation de la chapelle. La porte d'entrée ouvrait en direction de la rue du Chat-qui-tourne, permettant à la population de la ville et aux visiteurs d'y pénétrer facilement lors des offices et cérémonies publiques.

Quant au seul plan postérieur à la reconstruction de la chapelle à la fin du XVIIIe siècle, celui levé par Guérout en 1780 (59), mais « disposé et arrangé » par l'architecte Mouton en 1809, tout en ne contredisant pas les deux plans précités quant à l'orientation de l'église, nous permet de préciser son emplacement exact : la chapelle des Visitandines était située au sud de la rue Sainte-Marie, face au mur aveugle des Nouvelles Galeries.

En effet sur le plan de 1780, réactualisé en 1809, figure la rue Sainte-Marie actuelle, sous le nom de rue de la Comédie, rue ouverte d'ailleurs, notons-le, par le même architecte de la Ville, Mouton, l'un des cinq acquéreurs des bâtiments conventuels du monastère en 1796.

La rue de la Comédie, dont le nom témoigne de la nouvelle destination de l'église de la Visitation après la Révolution, relie la rue du Chat-qui-tourne à la rue des Petites Écuries, ancienne rue des Papillons, notre rue Pierre Sauvage actuelle. L'inscription « Comédie » figure sur le plan au côté sud de la rue, vers l'Hôtel de Ville : à mon avis, cette indication nous autorise à situer exactement l'emplacement de l'église de la Visitation, de même que son orientation, au coin sud des rues Sainte-Marie et Pierre Sauvage.

De la seconde église construite de 1767 à 1777, sans doute sur l'emplacement et après démolition de l'ancienne (à l'exception, probablement, du chœur), nous ne connaissons que le dessin aquarellé de Léré (60) de 1819 ;

---

(57) Cf. registre mss des compte-rendus des séances de la Soc. Hist. de Compiègne Eugène MULLER a fait le 20 février 1950 une communication sur la Visitation de Compiègne. Le texte de 16 p. dactyl. était prêt à paraître dans le t. 26 du *Bulletin,* mais n'a jamais paru.

(58) Plan de LERADDE, 1750, reproduit par la Soc. Hist. en 1910.

(59) *Plan de la Ville de Compiègne levé en 1780, acheté à l'auteur en 1808, sous la mairie de M. Dalmas, disposé et arrangé par Mouton, Architecte de la ville, le 1er février 1809.* Plan restauré par J. Desmarest en 1983, selon son état 1780, mais en conservant, par des inscriptions à l'encre rouge, des éléments de son état 1809.

(60) J.A.F. LÉRÉ, mss V.D.C. 197, t. XI.

elle est figurée en élévation latérale dans son état post-révolutionnaire, c'est-à-dire augmentée du rajout apporté par le menuisier Sorel en vue de sa transformation en salle de spectacle.

Ce petit édifice, long de 80 pieds, nous dit Léré, (un peu plus de 25 mètres) qui comporte les 3 fenêtres arrondies de la chapelle désaffectée (ou chœur ?), a été agrandi d'a peu près un tiers de sa longueur, en vue de sa nouvelle destination.

Il ne reste rien aujourd'hui de l'église, et l'on ignore la date exacte de sa démolition, après son rachat en 1817 par un nommé Drulin.

A proximité de son emplacement probable, mais de l'autre côté de la rue, sur le mur actuel du magasin des « Nouvelles Galeries », rue Sainte-Marie, a été apposée par le propriétaire la pierre de fondation de 1683, découverte au cours des travaux de 1969.

De la disposition intérieure des bâtiments conventuels, nous ne connaissons pas grand-chose : si l'on sait grâce aux Relations que dortoir et infirmeries longeaient la rue Pierre Sauvage (ancienne rue des Papillons, puis des Petites-Écuries), le cloître, d'après les plans, jouxtait l'église du côté nord, en direction de l'Oise. Au delà s'étendait le jardin si convoité de la commanderie du Temple.

Seul vestige subsistant de nos jours : un grand mur situé dans la cour n° 8 de la rue Pierre Sauvage.

Les substructures découvertes en 1880 lors de travaux effectués à un angle de la rue Sainte-Marie n'ont pas été relevées, mais seulement mentionnées par Méresse (61) lors d'une séance de la Société Historique.

L'EXTENSION DU MONASTÈRE :

LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET FONCIER

Le souci d'agrandir leur couvent pour se donner plus d'espace, protéger leur clôture tout en se procurant des revenus, le désir « d'investir » dans l'immobilier et le foncier comme nous dirions de nos jours, s'est manifesté chez les religieuses dès les débuts et s'est poursuivi tout au long de l'existence du monastère. Les supérieures successives ont eu la même préoccupation : acquérir les maisons voisines pour les habiter, les louer ou y loger des personnes attachées au couvent, ou encore les démolir en vue d'agrandir leur domaine ; qui plus est, un souci lancinant les occupa plus de 40 ans, celui d'acquérir le jardin du Temple voisin, dont seuls un mur croûlant et une vieille grange les séparaient.

La première acquisition, notée dans les Recueils de fondation, fut celle d'une petite maison enclavée dans leur propriété, achetée pour une somme de 5.000 livres, avec l'argent provenant des dots de religieuses.

(61) *Bull. Soc. Hist. de Compiègne,* t. VI, p. 42, séance du 20 mai 1880.

Puis, sous le supériorat de la mère Sibour, entre 1655 et 1661, trois petites maisons ont pu être achetées pour 2.200 livres, avec les pensions considérables procurées par trois des nièces de la supérieure, qu'elle a fait venir à Compiègne pour y être élevées. Ces trois petites maisons dit le texte, « font à présent partie de notre jardin ».

Ce sont peut-être ces petites maisons, ou l'une ou l'autre d'entre elles, qui ont été démolies sur la rue des Papillons lors de la construction des bâtiments conventuels en 1683.

Grâce au recensement topographique de Léré (62), nous savons que les religieuses détenaient en outre, en 1665, deux maisons, sises après le Temple, l'une occupée par quatre artisans, la seconde située rue de la Cagnette, environ notre rue Vivenel actuelle.

Toujours d'après Léré nous connaissons le voisinage immédiat des visitandines en 1665 : le monastère tenait d'une part à une maison leur appartenant, louée à la veuve de Guillaume Le Féron ; d'autre part à la maison du Chat-qui-tourne détenue par François Mondhéry, et en troisième lieu à la maison de Jean Charpentier.

Dix ans plus tard la Visitation s'accroit encore d'une maison et jardin sur la rue des Papillons : nous possédons l'acte de vente du 3 octobre 1676, conservé aux Archives de l'Oise (63), passé avec Antoine Prévost et Florimonde Langlois sa femme ; c'est une maison relevant de l'abbaye Saint-Corneille (sans doute un reste de l'antique couture Charlemagne), pour laquelle les religieuses devront s'acquitter de 8 deniers de cens annuel.

En 1688 le premier acte de la nouvelle supérieure Marie-Élisabeth d'Humières, sœur du Maréchal d'Humières gouverneur de la ville, fut de tenter de faire aplanir une éminence qui, dit le texte, « nous dominait, de sorte que de là on nous voyait dans nos cellules et dans nos dortoirs et cloitres ». Par souci d'économie, la supérieure demande à son frère de l'aider en instituant un service de corvées, mais « des murmures du peuple qui ne faisait qu'à regret cet ouvrage par corvées fit se résoudre à l'abandonner » (64). Marie-Élisabeth d'Humières cependant voulut s'atteler à une œuvre plus importante et ardue : l'acquisition du jardin du Temple voisin, devenu la propriété de l'ordre de Malte : or « il y avait plus de quarante ans qu'elle (l'acquisition) était regardée comme nous étant absolument nécessaire pour la sûreté de notre clôture, et en même temps comme l'une des affaires les plus difficiles à traiter » (65).

Madame d'Humières commence par écrire au Grand Maitre de Malte, demeurant à Ivry (66), M. de Vaignacourt, sans succès. Son triennal

(62) Mss. Léré, t. IV. *Topographie.*

(63) Arch. départ. de l'Oise, H. 11331.

(64) Recueil de fondations de la Visitation de Paris.

(65) *Op. cit.*

(66) Ivry-le-Temple, canton de Méru (Oise), commanderie dont dépendait le Temple de Compiègne.

venant à expiration, la supérieure doit retourner à Blois, son couvent d'origine.

La mère de Chaumont qui lui succède reprend le flambeau, et cette fois engage un procès avec l'ordre de Malte ; celui-ci sera interminable, malgré les « personnes de considération » qui emploient leur crédit à régler le différend : en particulier, le maréchal d'Humières, bien sûr tout acquis à leur cause, le père de deux moniales le marquis de Vartigny, le commandeur de Souvré, et quelques autres.

Les choses trainent en longueur et les messieurs de Malte mettent à rude épreuve la patience des saintes femmes : un jour la mère de Chaumont se met carrément en colère et dit un peu vivement à l'un de ces messieurs : « je prierai l'évêque d'Acqs (sic) (de Dax) mon frère (67), le comte et chevalier de Chaumont (68) d'intervenir », et aussitôt à ces noms fameux de lui présenter ses excuses, de lui promettre tous ses soins.

La grange qui sépare la clôture du jardin convoité, s'écroule bientôt du côté du Temple ; encore une brèche par où les indésirables peuvent s'infiltrer en attendant que les chevaliers de Malte envoient des ouvriers pour la réparer : un jour, un « officier de guerre » s'amuse à y faire entrer quelques dames, aussitôt suivies par une multitude, et la cohorte pénètre dans la première cour : les religieuses sont résolues à tout plutôt que de les laisser gagner la seconde : la sœur portière bravement n'hésite pas à ôter son épée à l'officier qui était tombé en s'efforçant de se tailler un passage dans la palissade : « écumant de rage et de colère », celui-ci vient comme un lion pour l'arracher à la religieuse, qui la lui rend de son plein gré, mais en « le priant de se souvenir qu'on le lui avait prise »... Le mot d'esprit fut colporté, vengeant ainsi les religieuses des « coups de plat d'épée » et des « mauvais compliments » qu'elles avaient reçues. Les sœurs portières (ou tourières) défendirent jusqu'au bout les portes des offices ; leur modération et leur fermeté firent l'admiration des hommes de loi appelés à la rescousse pour chasser les intrus.

Les religieuses qui ne manquent pas d'à-propos, se dépêchent de rapporter ces actions d'éclat, « avec des circonstances agréables dans le récit », à Madame de Maintenon, habituée du parloir : celle-ci s'en divertit, les raconte au Roi, qui aussitôt commande à Pontchartrain (69) de veiller à ce que cela ne se renouvelle plus. A l'intendant du monastère qui voulait punir l'officier briseur d'une clôture si farouchement défendue, les religieuses en bonnes chrétiennes pratiquant le pardon des offenses opposent

(67) Paul Philippe de Chaumont-Quitry, v. 1620-1697, fut évêque de Dax entre 1671 et 1684 : il fut élu membre de l'Académie française, malgré son maigre talent.

(68) Alexandre-Quitry, dit le chevalier de Chaumont, avt 1632-1710, major de l'armée royale du Levant, et ambassadeur du Siam, était entré dans l'ordre de Malte.

(69) Pontchartrain, Contrôleur général des Finances et Secrétaire d'État à la Marine et à la Maison du Roi. Il sera Chancelier de France de 1699 à 1714.

un ferme refus : mais disent-elles, « Madame de Maintenon nous en fit un reproche qui valait une louange ».

Est-ce cet incident qui décida Madame de Maintenon à intervenir auprès du Grand Maître de Malte en vue d'obtenir enfin la cession du jardin si convoité ? Oui, sans doute, mais aussi l'écroulement, définitif cette fois, de la grange mitoyenne, tombée du côté du monastère. La clôture devenait par trop exposée.

Dès le lendemain, M. de Pontchartrain en personne, accompagné de l'évêque de Soissons, Brulart de Sillery, venait prendre les mesures du terrain litigieux. Dorénavant les choses allèrent bon train : « en six mois Madame de Maintenon fit plus qu'en quarante ans » les religieuses : deux commissaires chargés de visiter les lieux sont nommés par l'ordre de Malte : les commandeurs de Culens et de Refuge : l'évêque de Dax, Mgr de Chaumont, frère de la supérieure, accompagne en personne les commissaires et les défraye de leur voyage : les événements se précipitent, tournent au drame : arrivés la veille de la Saint Jean (de l'année 1694 environ), les commissaires travaillent tout le jour. Mais le lendemain, une brutale attaque d'apoplexie frappe la mère de Chaumont qui reste deux jours entre vie et mort, tandis que son frère ne quitte pas le parloir. Un mieux apparait enfin le troisième jour, mais la supérieure, paralysée du bras droit, ne peut participer que de son lit au règlement définitif, qui intervient enfin entre les parties, réunies dans l'infirmerie, au chevet de la malade.

La mère supérieure n'est pas en état de suivre la longue procession destinée à célébrer cette acquisition et à prendre possession du jardin : les commandeurs de Malte s'y rendent sans enthousiasme : M. de Culens « s'ennuya un peu » relève malicieusement la Relation, tandis que M. de Refuge, pour se donner contenance, « y récitait dévotement un de ses rosaires ».

La négociation avait été serrée : l'intendant du monastère conseilla aux religieuses d'accepter les 150 livres de rentes demandées, d'un montant un peu élevé certes, mais dont l'acquittement était rendu possible grâce à la dot d'une demoiselle de Saint-Cyr, procurée par Madame de Maintenon au monastère, une de ses parentes.

Les événements relatés longuement dans le Recueil de la Visitation de Paris, ont dû se passer vers 1694-95, date d'achèvement du manuscrit. La religieuse qui rapporte ces faits les a certainement vécus, son récit est vivant et précis.

La mère de Chaumont se rétablit heureusement et survécut de longues années à son attaque d'apoplexie : elle restera supérieure jusqu'en 1697, et ne rendra son âme à Dieu qu'en 1709.

Ce n'est pas elle qui attachera son nom à une autre acquisition importante, intervenue le 14 avril 1699, celle de la maison du Chat-qui-tourne, mais la supérieure Marie-Thérèse Chesnelong ; la mère de Chaumont toutefois figurera sur l'acte de vente de la maison sous le titre de « conseillère » (70).

La maison du Chat-qui-tourne, située au n° 6 de la rue du même nom appelée parfois à l'époque la rue de la Porte-rouge, était adossée à l'Hôtel de la Croix-de-fer. D'après Bazin (71), elle était ainsi nommée à cause d'une enseigne figurant un chat tournant un poulet à la broche, qui rappelait dit-on, le chat, bien vivant celui-là, qu'un saltimbanque ou charlatan de la Place du Marché-au-Blé voisine, avait obligé à exécuter cet exploit inhabituel devant une assemblée de badauds.

Les religieuses en achetant la maison héritent en même temps de ses titres, conservés aujourd'hui aux Archives de l'Oise (72). L'acte le plus ancien date du 27 février 1653.

En 1680 l'acte de vente, passé entre Guillaume Allegrain et l'archer Louis Burier, nous apprend que la maison est en ruine. Le nouveau propriétaire y fait sûrement les travaux nécessaires puisqu'il y reste jusqu'à sa mort dix neuf ans plus tard.

La maison est alors adjugée à sa veuve Louise Amelin, par acte du 29 janvier 1699. Son peu de ressources l'oblige le 14 avril suivant à vendre la maison à la Visitation Sainte-Marie, qui la loue aussitôt (le bail est passé le même jour 14 avril) à Radegonde Amelin, veuve de Sébastien Baudot, et probablement sœur de Louise Amelin la venderesse ; les deux sœurs veuves pourront y demeurer toutes deux ; fait curieux, la cave de la maison a été exceptée de la vente, on se demande pour quelle raison.

Le contrat de vente sera ratifié le 24 mars 1704 par Louis Burier, fils de Marguerite Amelin, une autre sœur des précédentes.

Nous pouvons suivre, grâce au dossier des Archives départementales, le sort de la maison du Chat-qui-tourne, jusqu'en 1787, d'après les baux successifs ; à partir de 1704, les visitandines se réservent le droit, après un préavis de trois mois, de reprendre la maison pour l'insérer dans la clôture.

La maison est louée successivement à Jean Carbon, garçon bonnetier (bail de 1704 renouvelé en 1741 et 1728) ; à Jean Hyomme, manouvrier, et Charles Dugroprez, compagnon cordonnier, en 1737.

Sur l'acte du 11 janvier 1737 une clause a déjà retenu notre attention : « si les dites dames font parachever leur église pendant le cours du présent bail... », les occupants seront obligés de vider les lieux après six mois de préavis.

Antoinette Hédouin, veuve de Jean Hyomme continue à occuper la maison après la mort de son mari (bail de 1745 renouvelé en 1751). En

(70) Arch. dép. de l'Oise, II 11 328, Trois religieuses apparaissent sur l'acte de vente comme « conseillères » : Madeleine-Elisabeth de Chaumont, Marguerite-Esmanuel Guyer de la Sourdière, et Anne-Christine Charpentier. Suivent les noms des 31 autres sœurs.

(71) *Op. cit.*

(72) H 11.329, H 11.330.

1758 c'est à Louis Paradis maître tonnelier et à sa femme Marie-Anne Bonnet qu'est louée la vieille demeure ; les religieuses s'obligent à y faire travaux et réparations indispensables, et à y ménager une ouverture de boutique sur la rue.

La clôture, obsession majeure de ces religieuses contemplatives, est une nouvelle fois menacée par un voisin de la maison du Chat-qui-tourne, Antoine Maréchal, en 1761 : celui-ci veut construire une maison sur le terrain voisin, et les visitandines l'obligent à faire édifier un mur en maçonnerie destiné à clore leur propriété.

En 1773, les religieuses logent leur chapelain dans une chambre du premier étage donnant sur la rue, qu'elles se sont réservée dans le contrat de location passé avec Charles François, maître tonnelier.

Mais en 1782, c'est la maison toute entière qu'elle louent à Augustin Tourneur, ainsi qu'en 1787 à François Tricotel.

Cette maison du Chat-qui-tourne, achetée par les moniales dans l'intention d'agrandir leur domaine, ne sera donc jusqu'à la fin qu'une maison de rapport, source de revenus réguliers pour le monastère.

La dernière acquisition des visitandines sera celle d'une maison, achetée par morceaux, relevant de l'abbaye Saint-Corneille, et située rue du Chat-qui-tourne, mais de l'autre côté de la rue, vis à vis du monastère, tenant au cul-de-sac qui fait juste face à la porte d'entrée du couvent.

Le 26 février 1725 les religieuses achètent la moitié de cette maison à Gabriel Ducorroy ouvrier en laine, et Marie Roussel sa femme. Elles devront s'acquitter chaque année à la Saint Rémy d'un denier de cens parisis à l'abbaye Saint-Corneille.

Un autre quart de la maison est acquis le 11 avril 1726, « avec les latrines et autres lieux », part d'Henri et Antoine Roussel, qui se portent garants de Quentin Roussel ; ce dernier devenu majeur, ratifiera l'acte de vente le 26 août 1726.

Enfin les religieuses achètent le dernier quart restant le 4 septembre 1734, à Gabriel Ducorroy et Marie Roussel sa femme. C'est sans doute cette maison dont bail est accordé le 1er février 1751 à Marie Picard, veuve de Simon Dollé, pour neuf ans, moyennant 80 livres par an ; le 7 octobre 1759, c'est à Benoist Desmarest qu'est concédé un nouveau bail, de neuf ans également, moyennant 75 livres par an (73).

Avec l'acquisition de ces différentes maisons contigües ou proche voisines de leur enceinte, qu'elles incluent dans la propriété ou louent à des particuliers (qui sont tous, il faut le noter, des artisans ou manouvriers), les visitandines ont agrandi leur domaine, assuré la stricte clôture de leur monastère voulue par leurs règles, tout en s'assurant quelques revenus en argent.

(73) Bibl. mun. de Compiègne, mss V.d.C. 277, f° 28. Baux passés devant Poulletier, tabellion à Compiègne.

En véritables femmes d'affaires, elles songent également à acquérir des terres susceptibles de rapporter, de l'argent certes, mais aussi et surtout peut-être des ressources en nature, blé, grains ou autres denrées de première nécessité, bien utiles en ces temps de pénurie générale et parfois de disette.

Par contrat du 6 septembre 1662 passé devant Charmolue, tabellion à Compiègne, ont été acquises une maison et ferme, dit « la maison de la Croix » et ses dépendances (granges, étable, colombier, verger devant la maison) situées à Moulin-sous-Touvent, ainsi qu'une autre maison dite « maison neuve » ou ferme de la Carrière, ainsi que de nombreuses terres dans cette localité et à ses abords (74).

Bail est donné de la ferme de La Croix le 14 juillet 1737 à Antoine Labé, à Etienne Dumont le 16 juillet 1754, et au même pour neuf ans le 18 mai 1763 (75).

Une autre maison et terres (sans doute celle de la Carrière) est baillée à Jacques Blavet le 17 octobre 1752, puis à Charles Desprez le 23 avril 1763 (76).

En 1666, les visitandines possédaient de 21 à 22 mines (77) de terre sises aux terroirs de Grandvillers-aux-Bois (78) et Beaupuits (79), qu'elles donnent en bail à Claude Bourgeois (80).

Sous le second triennat de la mère Jeanne Tubi (ou Tuby), entre 1670 et 1673, sont effectuées deux acquisitions de terre pour la somme de 40.000 livres. Ces terres sont certes « fort avantageuses » comme le souligne la Relation de la Bibliothèque Mazarine, mais c'est sans doute pourquoi ces achats donnent lieu à des procès qui dureront plusieurs années ; la partie adverse était un « grand chicanneur » qui cherche à les surprendre en leur cachant le jour du jugement, qu'elles ne connurent que la veille : par bonheur une messe à Saint Joseph et l'intervention d'un « bon ami » de la communauté leur permirent de débouter l'adversaire, qui fut obligé de payer les frais du procès ; celui-ci dura jusque vers 1682, en tout cas

(74) Arch. départ. de l'Aisne, n° 99. Aux Archives de l'Aisne se trouve également un plan non daté de la ferme de La Croix. Moulin-sous-Touvent (Oise), arrondissement de Compiègne, canton d'Attichy.

(75) Mss. V.d.C. 277, f° 28. Baux passés respectivement devant Rémy et Poulletier, notaires à Compiègne, moyennant 18 deniers 4 mines de froment, 6 deniers, 8 mines de seigle et 15 livres par an, et pour le second bail moyennant 20 muids bled moison, 4 muids 1/2 froment et 15 livres.

(76) Mss. V.d.C. f° 28. Baux passés devant Poulletier, moyennant respectivement 50 mines de bled froment et seigle et 35 livres par an, et 48 mines de bled froment, 4 chapons et 35 livres par an.

(77) 1 mine = 1/2 arpent. A Grandvilliers-aux-Bois, la mine est de 75 verges ; 22 mines font environ 7 hectares.

(78) Grandvilliers-aux-Bois, (Oise), arrondissement Clermont-de-l'Oise, canton de Saint-Just-en-Chaussée.

(79) Beaupuits, annexe de la commune de Grandvilliers-aux-Bois.

(80) Arch. dép. H 11 326.

sous le supériorat de la mère Marie Geneviève Bouthier (1676-1682). Ce « grand chicanneur » devant l'Éternel n'est-il autre que le seigneur de Grandvillers dont les sœurs se plaignent en 1701 qu'il s'était emparé de 3 mines de leurs terres ? C'est probable.

En effet en 1701 (80) bail a été accordé, par acte notarié passé à Compiègne, à Antoine Plu, d'une maison, jardin, lieu et pourpris (81) située à Grandvillers, en la rue d'en-haut, « de 50 verges (82) environ au total, avec 13 muids (83) 6 mines de terre au dit terroir... et 21 mines de terre, pour 9 ans, sous réserve de 3 mines de terre dans la quantité surénoncée, dont s'était emparé le Seigneur de Grandvillers ».

La même maison, avec 15 muids, 3 mines de terre en plusieurs pièces est louée à Antoine Lheullier le 27 décembre 1709 (84). Le 22 juin 1743 ces maisons et terres, en 16 pièces, sont données en bail à Rieul Véroudart, puis à Pierre Véroudart le 26 juillet 1751 et à Pierre Masson le 19 mai 1761 (85).

D'après la lettre circulaire du 24 avril 1724 les seuls biens du monastère à cette date consistent en trois petites fermes à blé ; ce sont sans doute celles sises à Grandvilliers.

Les religieuses feront encore deux achats de terre : en 1737, Louis Jolly et Anne de Longueil leur vendent 6 pièces de terre, vigne, pré, sises aux terroirs de Machemont (86) et Béthancourt (87), dépendant du Prieuré de Saint-Amand (88), pour lesquelles les religieuses s'acquittent de droits seigneuriaux. Bail est donné le 5 mai 1755 de la ferme de Béthancourt à Antoine Guillard ; renouvelé le 23 septembre 1762, moyennant 1.120 livres par an (89).

Ces terres, par acte du 16 avril 1737, sont données en bail à Antoine Labbé ; l'acte et passé devant notaires, qui sont venus au monastère ; les religieuses pour cet acte important étaient « capitulairement assemblées au son de la cloche » (90)

---

(81) Enclos, dépendance d'une maison.

(82) 75 verges font 1 mine. Pour les mesures de l'Oise voir J.B.A. THOREL, *Le comparateur de l'Oise,* Formerie, 1843.

(83) 1 muid : mesure de terre contenant 1 muid de semence.

(84) H 11 326.

(85) Mss. V.d.C. f° 28. Baux passés devant Rémy, tabellion à Compiègne moyennant respectivement 482 livres par an, et 7 muids de bled moison (sic) et 250 livres en argent, pour les deux derniers.

(86) H 11 327 - Machemont (Oise), arrondissement de Compiègne, canton de Ribécourt.

(87) S'agit-il de Béthancourt-en-Valois (Oise), arrondissement de Senlis, canton de Crépy-en-Valois ?

(88) Prieuré de Saint-Amand, près Machemont. Sur l'acte de vente figure le nom du prieur, Dom Maur Ternois.

(89) Mss. V.d.C. 277 f° 28. Baux passés devant Poulletier.

(90) H 11 327.

Par ailleurs, nous savons qu'en 1740 la Visitation possédait des terres à Laneuvilleroy, en 36 pièces, dont bail est successivement attribué à Antoine Dreux le 8 mars 1740, à Pierre Masson le 25 février 1750, auquel il est renouvelé le 7 juillet 1758 (91).

Enfin, la Lettre circulaire du 4 mars 1745 nous apprend la dernière acquisition connue de nous : celle d'un petit morceau de terre attenant à celles qu'elles possédaient déjà, mais l'endroit n'est pas indiqué.

Le patrimoine foncier des religieuses est donc relativement modeste ; il pourra toutefois leur ménager quelques ressources, les aider à se nourrir, et parfois à survivre, lorsque toutefois les difficultés des temps n'empêchent pas leurs fermiers de livrer le blé ou les fermages dûs. L'évêque de Soissons, heureusement, veillait, et aucun de ceux qui détinrent la chaire épiscopale ne les laissa jamais manquer au moins du nécessaire.

LE PATRIMOINE MOBILIER

Nous parlerons ici des œuvres d'art, objets de valeur, ornements ou objets du culte, constituant le patrimoine accumulé par la Visitation de Compiègne au cours des ans, objets recueillis à la faveur des dons et offrandes faits au monastère, à l'occasion des dots apportées par les nouvelles professes, ou encore grâce aux travaux artistiques réalisés par les religieuses elles-mêmes. Tous objets auxquels semblaient fort attachées ces saintes femmes, dont le vœu de pauvreté personnel ne s'étendait pas jusqu'à la communauté ; avec leurs contemporains elles pensaient que la beauté du décor et la magnificence des cérémonies liturgiques rendaient hommage à Dieu, tout en soutenant leur propre piété et celle des fidèles, et pouvaient en même temps les amener plus sûrement à ce degré élevé de « dévotion » recommandé par le Saint fondateur à ses filles.

L'énumération et la description complaisantes de tous ces trésors dans les différentes Relations ou Lettres circulaires nous permettent d'évoquer avec assez de précision les objets ou œuvres d'art venus embellir la maison, et surtout la chapelle du monastère de Sainte-Marie.

Dès 1649, la Reine Anne d'Autriche manifeste l'intérêt qu'elle porte à la jeune fondation en désaisissant le château des plus belles tapisseries de la Couronne, destinées à dissimuler la pauvreté des murs de la chapelle héritée des nonnains, au moins pour le temps de la messe solennelle de fondation.

Présents de fondation également, les deux tableaux de grande dimension offerts par le bienfaiteur M. Loisel : l'un représente la scène de la Visitation et surmontera le maître-autel ; le second figure « à hauteur

(91) Mss. V.d.C. 277, f° 28. Baux passés devant Rémy, tabellion à Compiègne, moyennant respectivement 6 muids de froment et 4 mines d'orge, et 7 muids de bled froment et 4 mines d'orge pour les deux derniers baux. Laneuvilleroy (Oise), arrondissement de Clermont, canton de Saint-Just-en-Chaussée.

d'homme » François de Sales en gloire ou au moment de son sacre. A ces grandes toilef M. Loisel a ajouté « un reliquaire d'ébène tout garni d'argent » renfermant un sermon du fondateur.

Quant au tabernacle du maître-autel, tout en bois doré, il a été donné par le curé de Creil.

Les principaux objets du culte et les ornements et vêtements liturgiques ont été offerts eux aussi, et sont venus garnir la « sacristie » : en particulier des burettes, un bénitier, un encensoir, un « ornement de satin avec les garnitures d'argent fin ». La générosité du maréchal d'Estrées s'est manifestée vers 1654-55 par le don d'un certain nombre d'étoffes précieuses.

Lors des grandioses cérémonies célébrées en l'honneur de la béatification puis de la canonisation de Saint François de Sales, le décor et l'ornementation de l'église revêtirent un caractère de somptuosité et de magnificience exceptionnelles : un rideau de toile d'argent recouvrait le tableau du Saint évêque. Des lustres à miroir, des vases précieux, des chandeliers d'argent et de vermeil doré, des bouquets éclatants, constituaient en 1662 pour la béatification, un brillant décor.

En 1666 lors des fêtes de canonisation, l'ornementation est encore plus riche, plus somptueuse encore : la niche du Saint-Sacrement est tendue de brocart d'or et d'argent ; une couronne émaillée de pierreries, de perles et de diamants brille d'un admirable éclat. Le maréchal d'Humières a prêté pour en garnir la nef les tapisseries de verdures à paysage provenant du couvent de Monchy où sa fille est abbesse, ainsi que des tapisseries de velours rouge cramoisi. Les ornements sacerdotaux sont brodés d'or et d'argent, parsemés de paillettes.

Les religieuses ont confectionné elles-mêmes, au point de Venise, l'aube revêtue par l'évêque de Soissons, principal officiant des solennités liturgiques.

L'étendard du Saint évêque de Genève porté lors des processions solennelles a été donné par la famille d'Humières, entre 1662 et 1666.

Nous avons vu précédemment que lors de la construction de leur nouveau couvent, les religieuses ont largement contribué à l'embellissement de la maison, et en particulier exercé leurs talents de peintres : elles ont brossé environ 45 tableaux pour le réfectoire, la chambre des assemblées et le chapitre, dessiné 300 sentences murales. La chapelle de Saint François a été peinte en camaïeu or et azur.

Entre 1682 et 1688, durant les travaux, c'est une véritable ruche bourdonnante que la Visitation : les sœurs tissent, brodent, cousent, relient avec une pieuse ardeur.

Tout au long du siècle suivant, les présents continuent d'affluer : en 1709 « 5 ornements complets dont 3 de brocart et argent à fonds de diverses couleurs » sont offerts par des parents et amis.

La dot de la sœur de Tirimont permet en 1726, pour une valeur de 2.000 livres, de remplacer l'argenterie de leur autel, vendue précédemment en paiement de leurs dettes. En 1729 Mme Dannest envoie un soleil en vermeil pour le salut du Saint-Sacrement.

On leur fait présent en 1733, de deux grandes châsses de bois doré, destinées à conserver les reliques provenant du Trésor de Cologne, remises par le généreux Duc et Électeur de Bavière lors de son séjour compiégnois.

De nombreux dons sont encore relevés en l'année 1738 : un voile, une étole brodée, deux châsses d'ébène ornées de cuivre doré pour abriter les dernières reliques données par le Nonce, ainsi qu'une « médaille de la chair de Saint Vincent de Paul » ! Madame Labory offre des girandolles.

C'est devenu une tradition : à l'occasion des fêtes en l'honneur de la béatification de Sainte Chantal, en 1753, la Reine Marie Leczinska pourvoie au décor des cérémonies en faisant apporter par ses tapissiers : des rideaux de taffetas cramoisi, des tapisseries pour l'église, des lustres et des cristaux.

Il convient de parler à présent de la seule œuvre d'art provenant de la Visitation de Compiègne qui soit parvenue jusqu'à nous : la grande et belle statue de la Vierge à l'enfant que l'on voit encore aujourd'hui, sur le bas-côté nord au fond de l'église Saint-Antoine de Compiègne. La Lettre circulaire du 22 avril 1777 rapporte que « la mère de Beauvau a fait sculpter à Paris par un artiste de renom » une statue de la Vierge, réalisée en pierre de Tonnerre, placée dans la chapelle de la Vierge, dans un renfoncement du sanctuaire, du côté de l'épître.

Cette statue a donc été commandée par la mère supérieure pour orner la nouvelle église, qui venait de s'achever grâce à son crédit personnel et à ses hautes relations.

Henri Muller, dans un article du Bulletin de la Société Historique (92) a prouvé l'authenticité de l'attribution de cette statue à l'artiste Jean-Jacques Caffieri (93), sculpteur du roi, qui a exécuté cette œuvre en 1775 pour les religieuses de la Visitation ; Bellicard, Contrôleur des Bâtiments du Roi à Compiègne, a servi d'intermédiaire entre les religieuses et l'artiste. L'acte des Archives départementales de l'Oise en date du 5 novembre 1775 et reproduit en fac-simile par H. Muller est parfaitement clair à cet égard : nous le reproduisons une nouvelle fois ici :

« Je soussigné reconnais avoir reçu de Madame la Princesse de Beauvau, Supérieure des Dames de la Visitation Sainte-Marie la somme de trois cent cinquante quatre livres, savoir celle de ung cent livres donné à M. Caffieri, sculpteur du roi, pour la façon et la conduite de la représentation

(92) Cf. Henri MULLER, *A propos d'une statue de la vierge de l'église Saint-Antoine,* dans *Bull. de la Soc. Hist. de Compiègne,* t. 24, 1952, p. 48 et sq.

(93) Jean-Jacques Caffiéri, 1725-1792.

de la figure de la Ste Vierge ; celle de cent livres à M. Conchy, sculpteur, qui est venu ici poser sur place cette figure et la ranger, et celle de cent cinquante livres pour les frais de transports de Paris à Compiègne et du port, rendue à l'église. Fait à Compiègne ce 5 novembre 1775

Bellicard ».

En 1910 Paul Guynemer (94) avait contesté l'attribution à Caffieri de la vierge qu'il jugeait être une statue de plâtre. Son examen attentif en 1949 par le sculpteur chargé de la restaurer, Georges Muguet, et par des architectes des monuments historiques, à l'initiative du chanoine Baudoux curé de Saint-Antoine, apporta la certitude renouvelée qu'il s'agissait bien d'une œuvre de premier ordre, datant du XVIIIe siècle, longtemps déshonorée par des réparations maladroites.

Le monastère de la Visitation possédait une bibliothèque, de modeste importance sans doute, mais quelques-uns des livres qui s'y trouvaient ont échappé à la destruction ou à la dispersion : la Bibliothèque de Compiègne possède dans sa Réserve 4 livres marqués au nom du monastère de la Visitation de Compiègne (95) ; ils datent respectivement des années 1645, 1647 et 1648 et 1707 ; à part un livre de voyages, ce sont tous des livres religieux.

A la bibliothèque Nationale, j'ai pu retrouver 3 manuscrits intéressant notre monastère : le premier (96) est une vie anonyme du Cardinal Robert Bellarmin, de la Compagnie de Jésus, écrite par un père de la même compagnie, et dédiée aux religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Compiègne. L'auteur dans sa préface rend hommage à celles qui furent en quelque sorte les auteurs de cet ouvrage, puisqu'elles lui en ont inspiré le dessein : ce sont les mères Arnauld, de Chaumont, de Brouilly Wartigny et Chesnelong.

Les deux autres manuscrits (97) servaient aux retraites des novices, et étaient conservés dans « l'armoire pour les retraites ».

Une belle statue, quelques manuscrits et livres, sont tout ce qui nous reste des richesses de ce monastère qui connut des heures prospères et même fastueuses à certains jours. C'est bien peu, mais combien d'autres couvents de la Ville n'ont rien laissé du tout.

---

(94) Cf. Paul GUYNEMER, *Étude sur la paroisse et l'église Saint-Antoine de Compiègne,* dans *Bull. de la Soc. Hist. de Compiègne,* t. XIII, 1910, p. 91 et sq.

(95) Ce sont : F.M. PINTO, *Les voyages aventureux de F.M. Pinto,* trad. du portugais, 1645 ; J.B. MANSINY, *La vie de Saint Eustache,* 1647 ; Fl. RAEMOND, *L'histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle,* 1648 ; *L'Imitation de J.C.,* 1707.

(96) B.N. mss. fr. 24.944, comp. 136.

(97) B.N. mss. fr. 13.300 et 24.741, comp. 172.

III. LES RELATIONS AVEC LES « PUISSANCES »
LES ROIS ET LES REINES

Depuis ses lointaines origines, Compiègne a été l'un des séjours favoris des rois et des reines. Né dans une ville royale, et créé grâce à l'intervention efficace d'une souveraine, le couvent de la Visitation de Compiègne restera marqué dans son existence par cette origine ; les religieuses se proclameront toujours honorées et flattées d'accueillir les visites et les bienfaits royaux, auront sans cesse à cœur de plaire aux souverains et aux grands, dont dépend il est vrai leur sort, toutefois sans excès de flagornerie de leur part.

En retour, la faveur royale ne leur fera jamais défaut ; la protection de leurs illustres hôtes se révèlera puissamment efficace en bien des occasions.

Nous ne reviendrons pas sur le rôle prépondérant joué par la reine Anne d'Autriche dans la fondation du monastère, ni sur son action bénéfique dans les premières années de son existence.

Soulignons toutefois qu'elle mobilisa en sa faveur ses amies et dames d'honneur, invitées à payer de leur personne et de leurs deniers au service de la jeune fondation.

Anne d'Autriche avait trouvé en la première supérieure, la mère Françoise Angélique de La Grange Le Roy, une personne particulièrement appréciée, auprès de qui elle pouvait s'épancher en toute confiance : la reine, selon le Recueil de la Visitation de Paris, « se faisait un plaisir de l'entretenir souvent, deux ou trois heures de suite, en particulier des plus secrètes dispositions de son âme ».

Chaque fois qu'elle séjourne à Compiègne, Anne d'Autriche vient honorer de sa visite et de ses bienfaits la maison dont elle a soutenu les premiers pas ; les religieuses lui offrent à leur tour le secours amical et spirituel dont elle a besoin.

Il n'en sera pas tout à fait de même pour son auguste fils et sa bru. Si Louis XIV enfant a fréquenté le monastère, mené par sa mère, il n'a pas dû en conserver le meilleur souvenir, trop lié qu'il était à celui des événements tragiques de la Fronde dont il restera profondément marqué : ainsi la première mention du roi et de la reine Marie-Thérèse dans les Relations n'apparait-elle que sous la forme d'un refus : un jour de 1682 la mère de Chaumont montre à la reine, « qui d'ailleurs avait marqué ses bontés à la maison à ses entrées », une maquette des futurs bâtiments réalisée par les religieuses ; la supérieure en profite pour charger la souveraine de remettre au roi un placet, le requérant de venir lui-même poser la première pierre du nouveau couvent : Louis XIV s'y oppose par un refus, estimant que les religieuses ne sont pas encore prêtes. Ce n'est que l'année suivante que cet office sera rempli, le 21 avril 1683, par un enfant pauvre de la ville : l'humilité et la piété, sinon la gloire, n'y perdront rien.

Un silence éloquent de presque dix années dit assez le peu d'assiduité du roi et de la reine auprès des religieuses, ce qui n'empêche d'ailleurs pas celles-ci de chanter le Te Deum en l'honneur de la guérison de la fistule royale en 1687 (98) ; même l'influence de Madame de Maintenon, pourtant protectrice efficace du monastère, ne semble pas avoir réchauffé les sentiments du monarque à leur endroit : c'est une parole mi-ironique mi-dédaigneuse qui tombe des augustes lèvres en 1695 à leur propos : le roi, « ayant su que nous avions eu pour un jour quatre exhortations d'évêques : il faut que ces religieuses aient bien du goût pour se faire prêcher ».

Toutes différentes apparaissent les relations entretenues avec l'épouse secrète : souvenons-nous en particulier de son intervention décisive au moment de l'acquisition du jardin voisin de l'ordre de Malte.

En fréquentes visites au monastère compiégnois, la marquise de Maintenon lui décerne les plus grands compliments, aux dires des religieuses, dont il n'y a pas lieu de suspecter l'exactitude. D'après la Relation de Paris, la marquise chantait les louanges de la communauté, « qui tenait une des premières places dans son cœur ; elle y trouvait la vertu, l'esprit, l'agrément, une joie et une liberté aimable, jointe à beaucoup d'exactitude, son plus grand défaut était d'être de trop bonne conversation ». Mais, se hâte aussitôt d'ajouter la narratrice, « ses entretiens sont toujours sur notre Saint Fondateur, nos observances et la pratique des vertus chrétiennes et religieuses ».

Signe indéniable de son attachement et de sa confiance, Madame de Maintenon a noué des liens entre sa chère maison de Saint-Cyr et la Visitation de Compiègne : en 1693, (Lettre du 31 octobre de la mère de Chaumont) a été envoyée à Saint-Cyr une visitandine de Compiègne, la mère Priolot, flanquée de « deux aimables compagnes », y séjourner quelque temps dans un but d'édification, pour y répandre le « bon esprit » qui règne à Compiègne. Madame de Maintenon témoigna aux religieuses « une singulière bienveillance pour la mère Priolot... et une très grande consolation et édification du bien qu'elles font à Saint-Cyr ».

Rappelons-nous également qu'au moment de l'acquisition du jardin de Malte, la marquise rendit de fréquentes visites aux religieuses pour régler leurs affaires, intervint auprès du roi et de Pontchartrain dans un incident de bris de clôture. C'est elle encore qui fournit une de ses parentes, une demoiselle de Saint-Cyr, dont la dot les secourut bien à propos.

Avec Louis XV et son épouse Marie Leczinska, les relations apparaissent sans nuage.

Durant les séjours de la Cour au château, le roi vient entendre le Salut à la Visitation : en 1729, il se fait présenter à la grille de clôture la communauté, par le cardinal ministre Fleury ; ces visites sont souvent suivies de

(98) Cf. J. VATOUT, *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, t. VII, *Château de Compiègne*, Paris, s.d., p. 422-423.

de largesses : « quelques jours plus tard le Trésorier des Aumônes royales apporte de la part du Roi 750 livres, comme aux autres maisons de filles » (99).

Le 10 juin 1732, le Roi a assisté une nouvelle fois au Salut à la Visitation ; il a daigné ensuite regarder et approuver le « petit habit » nouvellement adopté par les religieuses, qu'on lui a présenté après la cérémonie.

Enfin le 9 juillet 1753 pour les fêtes de la béatification de Sainte Chantal, le Roi voulut assister au Salut. Il s'approcha de la grille où la mère l'entretint. Les religieuses exultent : « quelle joie pour nous de voir le plus grand Roi du monde avec toute la maison royale rendre ses hommages à notre Bienheureuse Mère ! Quel triomphe pour la religion et quelle gloire pour notre Institut ! ».

Assurément les gloires et puissances de ce monde ont bien du prix à leurs yeux ! Qu'on est loin de l'austérité janséniste !

Louis XV il est vrai ne ménage pas ses bienfaits aux visitandines : il prête ses ouvriers en 1736 pour quelques travaux, leur verse 700 livres annuelles à partir de 1738 par l'entremise de Chauvelin. En retour les religieuses prodiguent au roi de délicates attentions : l'été de cette année 1738, elles lui offrent un ouvrage façonné de leurs mains habiles : une forêt de Compiègne en sucrerie ! (100)

La reine Marie partage les sentiments de son royal époux ; pour elle la règle de clôture est enfreinte ! En 1740, elle a assisté aux Vêpres et pris le « rafraichissement d'une petite collation dans (la) chambre de communauté ». On lui fait visiter les chapelles, on lui donne « un chapelet d'agathe garni d'or, avec une médaille en filigrane dans un petit coffre de verni de la Chine », provenant de la famille de Brouilly-Wartigny, présent d'une tête couronnée.

La souveraine reviendra encore une fois cette même année pour remettre le voile à la nièce d'un de ses officiers, accompagnée du Cardinal d'Auvergne et des dames de la Cour, dont plusieurs ont été élevées « dans nos maisons ».

Suivant en cela l'exemple d'Anne d'Autriche, Marie Leczinska fait apporter tapisseries, lustres et cristaux pour les cérémonies de la béatification de Sainte Chantal. Les vêpres du 8 juillet sont retardées à 16 heures pour permettre à la reine de les entendre ; et quelques jours plus tard Marie revient donner le voile à une novice, tandis que Madame Victoire le remet à la seconde. La reine se prêta à cette cérémonie « avec une piété, une dévotion exemplaire, et des grâces charmantes ». Le monde et ses attraits ne sont jamais loin : oh que la piété est aimable et douce lorsque de si grandes dames s'y adonnent !

(99) Lettre circulaire du 25 novembre 1729.

(100) Cf. J. VATOUT, *op. cit.*, p. 467-468 : « Les religieuses de la Visitation, voyant combien le roi aimait la forêt de Compiègne, eurent l'idée de lui faire hommage de la représentation de cette forêt, en sucrerie, avec ses arbres, ses routes, ses élévations, les villages même ou les monuments qu'elle renferme. Le roi admira la finesse de cet ouvrage délicat, dont il loua beaucoup les religieuses ».

Si le roi Louis XVI est totalement absent des écrits de nos visitandines, la reine Marie-Antoinette y figure en bonne place : à vrai dire la nouvelle supérieure élue en 1774, la mère de Beauvau, est une ancienne connaissance de la reine : elles se sont rencontrées autrefois à Vienne, où la mère de Beauvau était demeurée douze ans chargée d'y perfectionner la fondation d'un monastère de la Visitation. Quelle consolation pour cette exilée de pouvoir évoquer à Compiègne les chers souvenirs viennois.

Marie-Antoinette se montre assidue à Sainte-Marie, et apporte une aide précieuse à la construction de la nouvelle église.

Les soucis et scandales de la fin du règne ont probablement relâché les liens avec les personnes royales aux approches du drame révolutionnaire.

LES « BONNES AMIES » ET LES PROTECTEURS

Au XVIIe et au XVIIIe siècle gravitent généralement autour des monastères de religieuses tout un cercle de femmes pieuses, de tous âges, souvent veuves, et ordinairement de bonne extraction, qui trouvent auprès de ces couvents de quoi satisfaire leurs besoins de piété et de dévouement, en même temps qu'un moyen de rompre une solitude parfois pesante.

A Compiègne on l'a dit, ce sont de pieuses veuves qui ont demandé l'installation d'une maison de la Visitation : l'une d'elle Madame Charpentier, « dame des plus vertueuses, et des plus considérables familles de la ville », convainc sa fille unique, Anne Christine, d'entrer au monastère compiégnois dès sa fondation ; elle fut l'une des premières religieuses de Sainte-Marie, où elle restera jusqu'à sa mort, après cinquante trois ans de vie monastique.

Madame Charpentier elle-même finit par rejoindre sa fille à la Visitation ; elle y resta onze ans, mais par humilité renoncera à revêtir l'habit de professe ; d'après les Relations elle « mourut en sainte » et fut enterrée dans l'avant-chœur de la chapelle (101).

Une autre « bonne amie » (102) des premiers jours fut Madame de Chesnelong, d'une grande famille parisienne ; dès la fondation elle confie à la mère de La Grange Le Roy sa fillette de cinq ans et loue pour les jeux de l'enfant le jardin du Temple voisin. La petite Marie-Thérèse, « très accomplie, belle et bien faite », sera entièrement élevée à la Visitation ; à quinze ans et demi elle y prendra l'habit et beaucoup plus tard sera supérieure de la maison, de 1697 à 1703 ; sans avoir jamais quitté le monastère elle mourra en 1725, âgée de quatre vingt deux ans (103).

(101) Mss. de la Mazarine.

(102) Cette expression, à rapprocher des « belles amies de Port-Royal », figure dans le mss de la Mazarine.

(103) Cf. *Recueil des circulaire et Vies,* t. 19, p. 530.

De plus haute extraction et de grand mérite sont les deux « bonnes amies », veuves également, recrutées par Anne d'Autriche dans son entourage : femme remarquable, la maréchale de Guébriant, revenue de sa mission d'ambassadrice extraordinaire auprès du roi de Pologne, avait été chargée par la Régente de conduire en personne et à ses frais les premières religieuses de Paris à Compiègne.

Quant à la célèbre Madame de Miramion, elle venait de faire à vingt ans vœu de chasteté après un veuvage précoce, suivi d'un romanesque enlèvement par Bussy-Rabutin, lorsqu'elle fut enrôlée, au moins financièrement, par la Reine au service de la jeune fondation : après un premier don de 800 livres, elle paiera pendant huit ou dix ans la messe de communauté, effectuant ainsi ses premières armes dans une longue carrière de charité et d'innombrables libéralités envers les maisons de religieuses, si chères à son cœur qu'elle finira par fonder son propre Ordre, les Filles de la Sainte Famille.

La Visitation de Compiègne trouva deux autres protectrices en la personne des épouses des deux gouverneurs, respectivement de l'Ile de France et de la Ville de Compiègne, la maréchale d'Estrées et la maréchale d'Humières.

La maréchale d'Estrées, sans doute la seconde épouse du duc François Annibal d'Estrées, frère de la belle Gabrielle, avait un fils abbé (104), qui se trouva malade et à toute extrêmité ; elle demanda aux visitandines de Compiègne la faveur de pouvoir pénétrer dans leur oratoire pendant la neuvaine dite devant les reliques de Saint François de Sales pour tenter d'obtenir sa guérison ; son fils fut sauvé, et en reconnaissance la maréchale offrit pour la chapelle du saint « un parement des plus riches étoffes de ce temps-là ».

Épouse du gouverneur de la ville (105), la maréchale d'Humières appréciait tant la Visitation de Compiègne qu'elle s'y réfugiait pendant les longues absences de son mari, appelé fréquemment au loin pour guerroyer ; elle confia aux religieuses l'éducation de ses trois filles, dont deux au moins prirent le voile. Sa belle-sœur, Marie-Isabelle d'Humières, sœur du Maréchal, sera la supérieure de la Visitation de Compiègne de 1688 à 1691.

Citons encore au nombre des « bonnes amies », Madame Crevin, mère d'une sœur, qui offrit une tapisserie de haute lice (106), Madame Dannest, donatrice d'un soleil en vermeil pour le Saint-Sacrement (107), ou encore, à la fin du XVIIIe siècle, la Princesse de Craon, belle-sœur de la supérieure de Beauvau, la maréchale de Mouchy, chargée de représenter la Reine Marie-Antoinette au baptême d'une cloche (108).

(104) Sans doute Louis (1635-1656).

(105) Louis de Crevant d'Humières fut gouverneur de Compiègne de 1648 à 1694.

(106) Mss. Visitation de Paris.

(107) Lettre circ. de 1729.

(108) Lettre circ. du 22 avril 1777.

La faveur royale, les séjours fréquents de la cour à Compiègne et la proximité du château ne suffisent pas à expliquer ces nombreuses protections : les visitandines savaient accueillir de manière agréable leurs hôtesses plus ou moins illustres ; les charmes de leur esprit, l'agrément de leur conversation unis à une piété solide attachaient plus sûrement leurs visiteuses que tout autre chose.

Les hommes eux aussi étaient loin d'être insensibles au commerce de ces femmes ; les « bons amis » ne leur manquent pas dès qu'il s'agit de faire une démarche en leur faveur, ou de défendre leurs intérêts matériels ou moraux : rappelons-nous M. Loisel, l'ami de la première heure, Docteur de Sorbonne et Chancelier de l'Université, auteur de nombreux présents et assidu au monastère ; c'est lui qui plusieurs années de suite officie les dimanches et fêtes. Une de ses parentes (109) fut la seconde religieuse entrée dans la nouvelle communauté ; sa dot de 4.000 livres permit de réparer l'église et le chœur, son père surveillant lui-même travaux et ouvriers.

Citons aussi le marquis de Vartigny, le commandeur de Souvré, le chevalier de Chaumont, évêque de Dax et frère de la supérieure, le cardinal ministre Fleury, le Garde des Sceaux Chauvelin, frère de la mère de Chauvelin, se rendant chaque année à la Visitation chargé de présents (110).

N'oublions pas le cardinal de Rohan, auteur d'une remarque à la Reine (111) lors d'une de ses visites, à propos de la démolition d'une terrasse dangereuse, le duc de Charost, dont on vante l'assiduité (112), le brillant Prince de Beauvau, frère de la supérieure, grand Prince éclairé qui sera de l'Académie française, ou encore le maréchal de Duras, académicien lui-aussi, représentant le roi au baptême de la cloche en 1777 (113).

Il est intéressant de voir tous ces personnages diversement illustres mêlés de près ou de loin à l'existence de notre monastère : ce dernier assurément n'est pas le seul à Compiègne à bénéficier de si hauts concours, je pense au Carmel en particulier, mais le rayonnement spirituel et mondain de la Visitation de Compiègne est éclatant.

---

(109) Sœur Anne Françoise Loisel.

(110) Lettre circ. du 16 décembre 1734.

(111) Lettre circ. du 14 mai 1740.

(112) *Id.*

(113) Lettre circ. du 22 avril 1777.